

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....

**MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COOPERATION**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie



PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU TOGO 2018-2019 ET 2021-2022

RAPPORT FINAL

Décembre 2024



AVANT-PROPOS

Dans sa quête permanente du bien-être de la population, le gouvernement togolais a mis en place des mesures de mitigation des effets de la pauvreté à travers des programmes ciblés de transferts monétaires notamment le programme de revenu universel de solidarité (Novissi), le projet filets sociaux et services de base (FSB) et d'autres initiatives menées dans le cadre de divers programmes d'inclusion économique et sociale.

Dans le souci de disposer d'un outil de suivi efficace des politiques sociales et des mesures de lutte contre la pauvreté, le Ministère de la planification du développement et de la coopération (MPDC) a initié l'élaboration de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale.

Le présent rapport a été également possible grâce à l'implication de plusieurs acteurs nationaux notamment, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et les ministères et agences intervenant dans la protection sociale.

À cet effet, je voudrais au nom du gouvernement renouveler ma gratitude à Monsieur Fily CISSOKO, Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo et à ses équipes. Je tiens à remercier également Monsieur Félicien ACCROMBESSY, Task Team Leader (TTL) du projet PHASAO au Togo, Madame Aissatou OUEDRAOGO et Monsieur Sidi Mohamed SAWADOGO tous deux au siège de la Banque mondiale à Washington ainsi que le Directeur Général de l'INSEED et son équipe.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) viennent enrichir les instruments statistiques de référence pour la mesure de la pauvreté et de la vulnérabilité afin d'apporter des informations pertinentes sur les différentes privations dont sont victimes les ménages sur l'ensemble du territoire national. Cet outil servira à affiner davantage la mesure de la pauvreté et disposer d'une cartographie complète de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo, et renforcer les outils d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Sur cette base, le pays pourra bientôt disposer d'un véritable tableau de bord sur les indicateurs de pauvreté qui servira d'instrument d'aide à la prise de décision.

Par ailleurs, l'implication remarquable des acteurs intervenant dans le domaine de la protection sociale dans le processus de construction de cet indice confirme à suffisance que les problématiques socioéconomiques sont, du fait de leur caractère transversal, au cœur des préoccupations du gouvernement. Dans cette optique, l'IPM et l'IVM offriront des informations fiables aux différents acteurs de développement ainsi que des indicateurs variés sur lesquels chaque département ministériel pourra agir.

Sur ce, nous invitons les différents acteurs à une large utilisation de cet indice qui s'inscrit dans la vision de l'élimination de la pauvreté, conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies.

Pour le Ministre de la planification du
développement et de la coopération,
Le Ministre, Secrétaire général de la
Présidence de la République

Ablamba Ahoéfavi JOHNSON

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES CARTES.....	8
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
RESUME EXECUTIF.....	10
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	13
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE L'IPM.....	16
2.1. Méthodologie utilisée	16
2.2. Source des données.....	17
2.3. Structure de la mesure.....	18
2.3.1. Unité d'identification et d'analyse	18
2.3.2. Dimensions, indicateurs et seuils de privation.....	18
2.3.3. Pondérations et scores de privation	19
2.3.4. Seuil de pauvreté multidimensionnelle	20
CHAPITRE 3 : RÉSULTATS DE L'IPM	22
3.1. Pauvreté multidimensionnelle au Togo.....	22
3.2. Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence	23
3.3. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du chef de ménage.....	29
3.4. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	30
3.5. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage.....	31
3.6. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle par région	32
3.6.1. District Autonome du Grand Lomé (DAGL).....	32
3.6.2. Région Maritime.....	35
3.6.3. Région des Plateaux.....	36
3.6.4. Région Centrale	38
3.6.5. Région de la Kara	40
3.6.6. Région des Savanes	42
3.7. Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle.....	45

CHAPITRE 4 : CONSTRUCTION DE L'INDICE DE VULNERABILITE MULTIDIMENSIONNELLE	56
4.1. Dimensions et seuils de privation	56
4.2. Résultats de l'IVM.....	57
4.2.1. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle au niveau national	57
4.2.2. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence	59
4.2.3. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle par région	60
4.2.4. Pauvreté monétaire et vulnérabilité multidimensionnelle	62
CHAPITRE 5 : DE LA VULNERABILITE MULTIDIMENSIONNELLE AU REGISTRE SOCIAL DES PERSONNES ET DES MENAGES	65
5.1. Situation des privations au niveau des régions.....	65
5.2. Lien entre l'IVM et le RSPM.....	67
5.3. Proposition de méthodologie de ciblage des ménages	67
5.4. Proposition des indicateurs de ciblage des ménages.....	68
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
GLOSSAIRE.....	I
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	III
ANNEXE	IV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1: Répartition des dimensions et des privations selon le poids.....	20
Tableau 3.1: Incidence, intensité et indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).....	22
Tableau 3.2: Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence.....	24
Tableau 3.3: Répartition des privations en 2018-2019 et 2021-2022.....	24
Tableau 3.4: Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe.....	29
Tableau 3.5: Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage.....	30
Tableau 3.6: Pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage.....	32
Tableau 3.7: Incidence, intensité et IPM, - Grand Lomé.....	33
Tableau 3.8 : Contribution en pourcentage par indicateur selon les régions.....	34
Tableau 3.9: Incidence, intensité et IPM, - Région de la Maritime.....	35
Tableau 3.10: Incidence, intensité et IPM, - Région des Plateaux.....	37
Tableau 3.11: Incidence, intensité et IPM, - Région Centrale.....	38
Tableau 3.12: Incidence, intensité et IPM, - Région de la Kara.....	41
Tableau 3.13: Incidence, intensité et IPM, - Région des Savanes.....	43
Tableau 3.14: Contributions des dimensions à l'IPM selon les régions.....	45
Tableau 3.15: Incidence de la pauvreté monétaire par milieu de résidence et par région.....	46
Tableau 3.16: Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence et par région.....	48
Tableau 3.17: Interactions entre pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle.....	49
Tableau 3.18: Interactions entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et pauvreté multidimensionnelle.....	51
Tableau 3.19: Interactions entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle sévère.....	51
Tableau 4.1: Dimensions, privations et poids des indicateurs.....	57
Tableau 4.2 : Incidence, intensité et indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM).....	59
Tableau 4.3 : Vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence.....	59
Tableau 4.4 : Vulnérabilité multidimensionnelle par région.....	60
Tableau 4.5 : Interactions entre pauvreté monétaire et vulnérabilité multidimensionnelle.....	63

Tableau 4.6 : Interactions entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et vulnérabilité multidimensionnelle.....	64
Tableau 4.7: Interactions entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et la vulnérabilité multidimensionnelle sévère.....	64
Tableau 5.1: Statistiques descriptives des privations des ménages par région en 2021-2022.	66
Tableau 5.2: Proposition des indicateurs de ciblage.....	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1: Incidence, intensité et indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) au niveau national.....	23
Graphique 3.2 : Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence.....	24
Graphique 3.3 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau National	26
Graphique 3.4 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau rural	27
Graphique 3.5 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau urbain	28
Graphique 3.6 : Contribution (%) de chaque indicateur aux IPM ruraux, urbains et nationaux.....	29
Graphique 3.7 : Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe	30
Graphique 3.8 : Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage.....	31
Graphique 3.9 : Pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage.....	32
Graphique 3.10 : Incidence, intensité et IPM, - Grand Lomé	33
Graphique 3.11 : Pourcentage de contribution par indicateur – Grand Lomé	35
Graphique 3.12 : Incidence, intensité et IPM dans la région de la Maritime sans Lomé.....	36
Graphique 3.13 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région de la Maritime	36
Graphique 3.14 : Incidence, intensité et IPM dans la région des Plateaux.....	37
Graphique 3.15 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région des Plateaux	38
Graphique 3.16 : Incidence, intensité et IPM dans la région Centrale.....	39
Graphique 3.17 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région Centrale.....	40
Graphique 3.18 : Incidence, intensité et IPM dans la région de la Kara	41
Graphique 3.19 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région de la Kara.....	42
Graphique 3.20 : Incidence, intensité et IPM dans la région des Savanes.....	43
Graphique 3.21 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région des Savanes	44
Graphique 3.22 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence	48
Graphique 3.23 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par région	49
Graphique 3.24 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle en 2018-2019	50
Graphique 3.25 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle en 2021-2022	50

Graphique 4.1 : Incidence, intensité et indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) au niveau national	58
Graphique 4.2: Vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence	60
Graphique 4.3 : Incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle par région	61
Graphique 4.4 : Intensité de la vulnérabilité multidimensionnelle par région	61
Graphique 4.5 : Indice de la vulnérabilité multidimensionnelle par région	62
Graphique 4.6 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle en 2018-2019	63
Graphique 4.7: Interactions entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle en 2021-2022	63

LISTE DES CARTES

Carte 3.1 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022	52
Carte 3.2 : Intensité de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022	53
Carte 3.3 : Indice de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022.....	54
Carte 3.4 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2018-2019 et 2021-2022	55

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AMU	Assurance Maladie Universelle
DAGL	District Autonome du Grand Lomé
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EHCVM 1	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, Première édition
EHCVM 2	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, Deuxième édition
FSB	Filets Sociaux et Services de Base
IDH	Indice de Développement Humain
IMVC	Indice du Minimum Vital Commun
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IVM	Indice de Vulnérabilité Multidimensionnelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPHI	Oxford Poverty and Human Development Initiative
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH-5	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSPM	Registre Social des Personnes et des Ménages

RESUME EXECUTIF

Conscient que les efforts doivent être intensifiés pour consolider les bases de l'émergence économique du Togo d'ici à 2030, le gouvernement a adopté la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 dont les axes stratégiques s'appuient sur les défis majeurs dégagés du diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale du pays.

Aussi le gouvernement a-t-il opté pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle complétée par l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM), en tant qu'outils de mesure du niveau de vie des ménages et des populations. Cette démarche évalue non seulement les efforts du gouvernement, mais intègre également l'impact des chocs climatiques et sécuritaires ainsi que le sous-emploi, grâce à l'ajout d'une quatrième dimension dans l'IVM. Ces analyses ont été rendues possibles grâce aux données des deux éditions de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2018-2019 et 2021-2022. La mesure de la pauvreté et de la vulnérabilité multidimensionnelles vient en complément des estimations existantes de la pauvreté monétaire, basées sur la consommation.

La méthodologie utilisée pour la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Togo est celle développée par Alkire et Foster (2011). Elle utilise trois dimensions à savoir santé, éducation et conditions de vie. L'IVM, quant à lui, adopte une approche similaire en y ajoutant une dimension "chocs et emploi" pour une évaluation plus exhaustive des vulnérabilités.

Les résultats montrent qu'entre 2018-2019 et 2021-2022, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, qui se définit comme la proportion des ménages multidimensionnellement pauvres (plus de 33% des privations), est passée de 37,1% à 28,9% soit une baisse de 8,2 points de pourcentage entre ces deux périodes. Ce résultat indique qu'entre 2021-2022, près de 3 ménages sur 10 étaient multi-dimensionnellement pauvres en considérant les dimensions santé, éducation, et conditions de vie des ménages.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), produit de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, est passé de 0,168 en 2018-2019 à 0,127 en 2021-2022. Ces chiffres indiquent qu'en 2018-2019 et en 2021-2022, les ménages multi-dimensionnellement pauvres ont subi respectivement environ 17% et 13% de l'ensemble des privations. L'analyse de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle révèle des disparités importantes entre le milieu rural et le milieu urbain. De 2018-2019 à 2021-2022, cette incidence est passée de 55,5% à 45,0% en milieu rural et de 10,6% à 7,5% en milieu urbain.

Concernant l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, les résultats montrent qu'en 2021-2022, un ménage multi-dimensionnellement pauvre souffre en moyenne de 43,8% de privations. En d'autres termes, un ménage multi-dimensionnellement pauvre serait privé en moyenne dans six des quatorze indicateurs pondérés.

Les indicateurs qui contribuent le plus à l'IPM au Togo sont l'alphabétisation des adultes (22,7%), le nombre d'années d'études (16,3%), l'utilisation des toilettes améliorées (9,0%), la consultation médicale (7,1%) et l'accès à l'électricité (7,6%).

La proportion des ménages susceptibles de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle (entre 20% et 33% des privations) est passée de 26,6% en 2018-2019 à 27,9% en 2021-2022.

En outre, la proportion des ménages considérée comme étant en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère (c'est-à-dire les ménages ayant une privation dans au moins 50% des indicateurs retenus) a baissé passant de 8,4% en 2018-2019 à 5,2% en 2021-2022, soit une différence de 3,2 points.

Les résultats, selon le sexe du chef de ménage, font ressortir une disparité entre les femmes et les hommes. En effet, les ménages dirigés par les hommes ont les incidences de pauvreté multidimensionnelle les plus élevées, soit 38,7% en 2018-2019 et 29,9% en 2021-2022 contre 31,2% et 25,5% pour les ménages dirigés par des femmes.

Au niveau régional, il ressort des résultats, une diminution significative de l'incidence de pauvreté multidimensionnelle sur la période de 2018-2019 à 2021-2022. Cependant, les disparités entre les régions restent élevées. En 2021-2022, la région des Savanes a enregistré l'incidence la plus élevée (61,3%), suivie des régions Kara (47,8%) et Plateaux (45,4%). Les régions Maritime (43,1%) et Centrale (42,8%) ont des incidences de pauvreté multidimensionnelle proche de la moyenne nationale. Le Grand Lomé (4,1%) est de loin la région dans laquelle cette incidence est la moins élevée.

L'analyse de l'interaction entre la pauvreté monétaire et celle de la pauvreté multidimensionnelle révèle qu'en 2021-2022, 20,0% des ménages sont à la fois pauvres sur le plan monétaire et multidimensionnel.

Les résultats de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) au Togo entre 2018-2019 et 2021-2022 montrent une diminution significative de l'incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle de 37,3% en 2018-2019 à 31,4% en 2021-2022, indiquant que la proportion de ménages confrontés à des privations multiples a considérablement diminué. Cependant, des disparités persistent entre les milieux, rural et urbain : en milieu rural, l'incidence est passée de 56,1% à 48,6%, tandis qu'en milieu urbain, elle a diminué de 10,2% à 8,4% sur la même période.

Au niveau régional, la région des Savanes reste la plus vulnérable avec une incidence de 52,5% en 2021-2022, contrastant fortement avec le Grand Lomé, qui affiche la plus faible incidence de 4,3%. L'interaction entre la vulnérabilité multidimensionnelle et la pauvreté monétaire révèle que 20,7% des ménages étaient confrontés à la fois à la vulnérabilité multidimensionnelle et à la pauvreté monétaire en 2021-2022.

L'interaction entre la vulnérabilité multidimensionnelle et la pauvreté monétaire au seuil alimentaire (extrême pauvreté) montre une réduction de la proportion des ménages confrontés à cette situation entre 2018-2019 et 2021-2022. En 2018-2019, environ un ménage sur dix (8,1%) était à la fois confronté à la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et à la vulnérabilité multidimensionnelle. Ce taux a baissé de près de 1,6 points de pourcentage en 2021-2022, passant à 6,5%.

Ces résultats fournissent des indications cruciales pour cibler les interventions et améliorer les conditions de vie des populations au Togo. À la lumière des résultats de l'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité multidimensionnelles au Togo, des recommandations sont formulées pour renforcer les efforts déjà déployés pour réduire les privations et améliorer les conditions de vie des populations, notamment :

- intensifier les efforts visant à résoudre les défis liés, à l'accès, à la santé, à l'électricité, à l'eau potable, à l'alphabétisation, à la réduction des abandons scolaires et à l'emploi des jeunes ;
- renforcer et pérenniser les programmes de protection sociale avec une attention particulière accordée au milieu rural pour un impact plus important sur les conditions de vie des ménages ;
- prendre en compte les ménages ou personnes en situation d'extrême pauvreté monétaire et de vulnérabilité multidimensionnelle sévère (1,0%) ainsi que des ménages vivant en situation de vulnérabilité multidimensionnelle sévère uniquement (3,5%) dans la définition des programmes de protection sociale ;
- intégrer les variables de l'IVM dans les futures enquêtes afin d'assurer une comparabilité temporelle et de mesurer les progrès au fil des années, garantissant ainsi une mise à jour périodique de l'indice.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Togo, le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), réalisé en novembre 2022, estime la population du pays à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes. Cette population vit majoritairement en milieu rural (57,1% contre 42,9% en milieu urbain). La répartition spatiale montre une forte disparité régionale de la population qui se présente comme suit : Grand Lomé 2 188 376 habitants (27,1%), Plateaux 1 635 946 habitants (20,2%), Maritime sans Grand Lomé 1 346 615 habitants (16,6%), Savanes 1 143 520 habitants (14,1%), Kara 985 512 habitants (12,2%) et Centrale 795 529 habitants (9,8%).

La population togolaise se caractérise par son extrême jeunesse avec 41,7% de jeunes âgés de moins de 15 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen entre 2010 et 2022 est de 2,3% ; à ce rythme, la population togolaise serait de 16 millions en 2053.

En matière de développement, le Togo s'est doté d'une Feuille de route gouvernementale 2020-2025 déclinée en trois axes stratégiques qui s'appuient sur les défis majeurs dégagés du diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale. Il s'agit de : **i)** renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix (Axe 1), **ii)** dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie (Axe 2), et **iii)** moderniser le pays et renforcer ses structures (Axe 3).

Avec la mise en œuvre des différentes politiques de développement, le Togo a enregistré des résultats tangibles dans la relance de son économie avec une croissance régulière du PIB réel de 5,0% annuelle en moyenne sur la période 2018-2020. L'analyse des parts relatives des différents secteurs dans le PIB réel révèle une prépondérance du secteur tertiaire (49,7%) en 2020 selon les comptes nationaux. Sur la même période, la contribution du secteur secondaire est de 20,5% et celui du secteur primaire est de 20,4%.

Selon les résultats des enquêtes réalisées par l'INSEED (EHCVM), l'incidence de la pauvreté monétaire a connu une baisse entre 2018-2019 (45,5%) et 2021-2022 (43,8%). Cette baisse serait imputable non seulement à une croissance économique soutenue mais également aux politiques redistributives. Toutefois, il faut noter que l'incidence de pauvreté monétaire de 43,8% en 2021-2022 indique que 3 541 492 personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté (295 192 FCFA en 2021-2022 par individu et par an) dont une majorité en milieu rural (58,2%).

Le Togo a connu une constante amélioration en matière de développement humain. On constate que les indicateurs du bien-être mesuré par l'indice de développement humain (IDH) est passé de 0,515 entre 2019 et 2020 à 0,539 entre 2021 et 2022 selon le Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD 2022). Selon le même rapport, le Togo occupe le 162^{ème} rang sur 191 pays.

Face à cette dissonance entre les performances économiques et la persistance de la pauvreté, le gouvernement s'est lancé dans un vaste chantier de lutte contre la pauvreté à travers les politiques d'inclusion sociale et économique.

La protection sociale est inscrite au cœur des préoccupations du gouvernement togolais qui ambitionne de renforcer l'inclusion sociale et financière des populations. Ainsi diverses initiatives ont été mise en œuvre notamment les transferts monétaires dans le cadre du Projet de Filets Sociaux et Services de Base, et du programme Novissi.

Considérée comme une privation de capacités, la pauvreté est un phénomène complexe et la façon la plus appropriée de l'aborder consiste à adopter une approche multidimensionnelle qui englobe plusieurs dimensions du bien-être. Il est ainsi évident que la seule dimension monétaire ne suffit pas à représenter la pauvreté. Les indices composites (IPM, IDH, IMVC, etc.) sont donc des outils complémentaires de diagnostic et d'aide à la décision qui permettent de concevoir et de mettre en place des stratégies de développement socioéconomiques.

La pauvreté en tant que phénomène multidimensionnel est inscrite dans l'Agenda 2030 des Nations unies à travers le premier objectif (ODD1) qui vise à « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Si la première cible de cet objectif (ODD 1.1) vise à réduire la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire de 2,15 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA 2011) par jour et par personne, la seconde (ODD 1.2), complète cette première et vise explicitement « la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en espérant réduire, à l'horizon 2030, de moitié au moins, la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté telle que définie par chaque pays quelles qu'en soient les formes ».

Sur le plan international, l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) de l'Université d'Oxford et le PNUD calculent et publient conjointement un Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mondial. Cet indice qui compare la pauvreté multidimensionnelle dans plus de 100 pays, fournit des informations pertinentes sur les conditions de vie des ménages et les privations conjointes dans les différentes dimensions de la pauvreté multidimensionnelle. Toutefois, cet indice tel que construit pour une comparabilité internationale, nécessite une adaptation au contexte national de chaque pays, afin de cibler plus efficacement les politiques publiques à mettre en œuvre.

Pour ce faire, de nombreux pays ont construit leur propre IPM national sur la base de la méthodologie développée par OPHI. Les IPM nationaux sont de plus en plus adoptés en tant que statistiques officielles permanentes sur la pauvreté, qui fournissent un exposé plus détaillé des différentes dimensions de la pauvreté non monétaire, en complément à la pauvreté monétaire. Cependant, pour mieux capter les vulnérabilités spécifiques des ménages face aux chocs et aux dynamiques du marché du travail, il est crucial de développer un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM). Cet indice va au-delà des dimensions traditionnelles de l'IPM en y ajoutant des aspects tels que les chocs climatiques et sécuritaires ainsi que l'emploi, permettant ainsi de mieux comprendre les défis auxquels les ménages sont confrontés et de concevoir des politiques publiques plus adaptées. C'est dans cette optique

que le Togo, avec l'appui de la Banque mondiale, a procédé à la construction de deux séries d'IPM et d'IVM à partir des données des enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages de 2018-2019 et 2021-2022.

Objectifs

L'analyse de la pauvreté multidimensionnelle et de la vulnérabilité multidimensionnelle du Togo vise non seulement à compléter les mesures de pauvreté monétaire, mais aussi à évaluer les efforts d'amélioration des conditions de vie des populations. Plus spécifiquement, cette étude permettra de disposer des indicateurs pour :

- cibler et mesurer la pauvreté multidimensionnelle et la vulnérabilité multidimensionnelle en vue d'aider les décideurs à mieux prioriser leurs actions ;
- suivre l'efficacité des politiques d'inclusion sociale et économique et les mesures de lutte contre la pauvreté ;
- fournir des indicateurs de référence essentiels pour l'élaboration et la mise en œuvre de futures politiques nationales de développement à moyen terme ;
- améliorer le ciblage et soutenir la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et l'utilisation des ressources de manière plus efficace ;
- renforcer la coordination des politiques multisectorielles.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE L'IPM

L'IPM identifie le chevauchement des privations au niveau des ménages dans les mêmes dimensions que l'indice de développement humain (niveau de vie, santé et éducation). Il montre la proportion des ménages multi dimensionnellement pauvres dans une population et l'intensité des privations auxquelles ils font face.

Dans la démarche proposée, l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté s'appuie sur la méthodologie d'Alkire et Foster (2011). Cette méthodologie présente un intérêt considérable dans la mesure où elle tient compte des secteurs socio-économiques comme la santé, l'éducation, et les conditions de vie et permet de mieux appréhender la notion de pauvreté non monétaire dans son ensemble.

2.1. Méthodologie utilisée

La méthode Alkire et Foster est une mesure simple de la pauvreté multidimensionnelle. Elle peut être décomposée et analysée d'une manière efficace par groupe de population, par zone géographique, par appartenance ethnique, etc. Cette méthode complète la mesure monétaire de la pauvreté.

La méthode Alkire et Foster se fait en deux étapes :

- l'identification des ménages pauvres en considérant une série de privations auxquelles ils sont exposés,
- l'agrégation des informations afin de refléter la pauvreté d'une manière robuste et décomposable.

L'identification des pauvres dans cette approche commence par un comptage du nombre de privations dans chaque dimension, à l'aide du vecteur colonne c_i ($c_1, \dots, c_k$). Le choix du paramètre c_i dépend de la méthode utilisée pour le seuil d'identification. Le paramètre c_i varie de $c_i \geq 1$ qui correspond à l'approche de l'union (une personne est considérée comme multi dimensionnellement pauvre si elle est privée au moins d'une dimension ou que l'ensemble de ses privations sont au moins équivalent au poids d'une dimension c'est-à-dire $\frac{100}{k}\%$ des privations), à $c_i \geq k$ qui correspond à l'approche de l'intersection (une personne est considérée comme multi dimensionnellement pauvre si elle est privée dans k dimensions, par exemple $k=2$), d'où le nom de l'approche duale, ou méthode à seuil double.

Quant à la question de l'agrégation, il est envisageable de calculer certains indices synthétiques pour refléter la pauvreté multidimensionnelle dans l'ensemble de la population étudiée. Le premier indice dans la méthode Alkire et Foster est le « Head count ratio » noté H : l'incidence de la pauvreté dans le cadre multidimensionnel, autrement dit la proportion des personnes pauvres (nombre de personnes multidimensionnellement pauvres divisé par la population totale).

$$H = \frac{q}{n}$$

Avec :

- q, le nombre de personnes pauvres ;
- n, la population totale étudiée.

Or, H ne respecte pas le principe de "monotonicité". Autrement dit, si le nombre de privations comptées dans le vecteur $c_{(k)}$ augmente pour une personne multi dimensionnellement pauvre, l'indice reste inchangé. Pour combler cette lacune, on calcule le ratio ajusté appelé M_0 (Proportion ajustée des personnes multi dimensionnellement pauvres).

$$M_0 = H \times A$$

M_0 (IPM) est le produit de l'incidence de la pauvreté (H) et l'intensité de la pauvreté (A). L'intensité représente le nombre moyen des privations subies par les personnes multi dimensionnellement pauvres (proportion moyenne pondérée des privations subies par les personnes multi-dimensionnellement pauvres).

La structure de la méthodologie Alkire et Foster a des propriétés qui rendent l'IPM particulièrement utile. Entre autres, il peut être utilisé pour :

- produire des mesures officielles de la pauvreté multidimensionnelle ;
- comparer les groupes infranationaux, tels que les régions, les populations urbaines ou rurales, les groupes ethniques, etc. ;
- comparer la composition de la pauvreté multidimensionnelle par dimensions et indicateurs ;
- signaler les changements dans la pauvreté multidimensionnelle au fil du temps.

2.2. Source des données

L'IPM du Togo est construit à partir des données des deux éditions de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) réalisée en 2018-2019 et 2021-2022. La collecte des données auprès des ménages en 2021-2022 a été organisée en deux vagues, tout comme celle de 2018-2019.

Pour l'édition 2018-2019, la collecte de la première vague a démarré le 25 septembre 2018 et a pris fin le 20 décembre 2018. Celle de la deuxième vague s'est déroulée du 05 avril au 03 juillet 2019. En ce qui concerne l'édition de 2021-2022, l'enquête principale de la première vague s'est déroulée du 28 octobre 2021 au 20 janvier 2022. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu du 23 avril au 21 juillet 2022.

Les outils de collecte pour ces deux éditions sont les mêmes, le questionnaire destiné aux ménages **qui** a permis d'une part de collecter les informations sur le ménage et d'autre part, sur les individus. Ces informations portent entre autres sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, l'alimentation, l'agriculture, la santé, l'éducation, les chocs et les conditions d'habitation.

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. Chaque section du questionnaire correspond à un fichier de données (sous format

Stata). Ces données ont permis de construire les bases de données utilisées dans le cadre de la construction des IPM des éditions 2018-2019 et 2021-2022.

Les données de l'EHCVM sont de nature panel avec une logique de cohorte, ce qui signifie que les ménages interrogés en 2018-2019 sont les mêmes que ceux qui sont interrogés en 2021-2022. Cette caractéristique offre la possibilité de suivre la trajectoire temporelle des ménages et de saisir la dynamique liée à l'évolution de leurs conditions de vie au fil du temps.

2.3. Structure de la mesure

Pour l'élaboration de l'IPM du Togo, trois dimensions ont été retenues. Il s'agit de :

- la santé ;
- l'éducation ; et
- les conditions de vie.

Ces dimensions sont composées de 14 indicateurs. L'IPM du Togo utilise les mêmes dimensions que l'IPM mondial produit par l'OPHI et le PNUD en adaptant certains indicateurs au contexte national.

2.3.1. Unité d'identification et d'analyse

Tout comme la pauvreté monétaire, dans le cadre de l'élaboration de l'IPM, l'unité d'identification est le ménage. En effet, toute privation constatée auprès d'un individu (membre) du ménage est attribuée au ménage.

En ce qui concerne le niveau d'analyse, l'IPM est estimé selon les différentes désagréations comme : le milieu de résidence, la région, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, le sexe du chef de ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage.

2.3.2. Dimensions, indicateurs et seuils de privation

Trois dimensions ont été retenues pour l'élaboration de l'IPM du Togo (santé, éducation et conditions de vie). De ces dimensions, 14 indicateurs ont été retenus.

- **Dimension santé** : elle est composée de trois indicateurs que sont :
 - ✓ **consultation médicale**, si au moins un individu membre du ménage est tombé malade et n'a pas pu consulter un agent de santé qualifié ;
 - ✓ **accès aux soins de santé**, si le ménage est à plus de 5 kilomètres d'un centre de santé ;
 - ✓ **maladies chroniques**, si au moins un membre du ménage est atteint d'une maladie chronique.
- **Dimension éducation** : elle est composée de trois indicateurs à savoir :
 - ✓ **nombre d'années de scolarisation**, si au moins un membre du ménage n'a pas atteint la cinquième année d'études primaires ;
 - ✓ **fréquentation scolaire d'un enfant**, si au moins un enfant du ménage en âge de fréquenter ne va pas à l'école ;

- ✓ **alphabétisation**, si au moins un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus ne sait ni lire ni écrire en français et dans une langue locale.
- **Dimension conditions de vie** : elle est composée de huit indicateurs :
 - ✓ **accès à l'électricité**, si le ménage n'a pas accès à l'électricité ;
 - ✓ **utilisation d'eau potable**, si le ménage n'utilise pas les sources d'eau potable pour la boisson, entre autres, eau de robinet, puits couvert ou forage ;
 - ✓ **utilisation de toilettes améliorées**, si le ménage n'utilise pas les toilettes améliorées à savoir le W.C. interne avec chasse d'eau, le W.C. externe avec chasse d'eau, le W.C. interne avec chasse d'eau manuelle, le W.C. externe avec chasse d'eau manuelle ou les latrines ;
 - ✓ **nature du mur**, si les éléments constituant le mur du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs à savoir, le ciment, le béton, les pierres de taille, les briques cuites, le bac alu, les vitres, le banco amélioré ou semi-dur ;
 - ✓ **nature du toit**, si les éléments constituant le toit du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs tels que la dalle en ciment, les tuiles, bac alu ou les tôles ;
 - ✓ **nature du sol**, si les éléments constituant le sol du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs tels que le ciment, les marbres, le béton ou les carreaux ;
 - ✓ **inclusion financière**, si au moins un membre du ménage ne possède ni un compte bancaire physique, ni un compte numérique ;
 - ✓ **possession de biens durables**, si le ménage ne possède pas au moins deux (02) biens durables, notamment un poste de télévision, un poste radio, une voiture personnelle, une moto, un vélo ou un réfrigérateur.

2.3.3. Pondérations et scores de privation

La pondération adoptée pour l'élaboration de l'IPM du Togo est l'approche des "poids imbriqués", ce qui signifie que chacune des trois dimensions est pondérée de manière égale. Un tiers du poids total est attribué à chacune des dimensions : éducation, santé et conditions de vie. Tous les indicateurs composant une dimension sont pondérés de manière égale à l'intérieur de cette dimension comme l'indique le Tableau 2.1.

Tableau 2.1: Répartition des dimensions et des privations selon le poids

Dimensions	Privations	Poids (dimension)	Poids (indicateur)
Santé	Consultation médicale	1/3	1/9
	Accès aux soins de santé		1/9
	Maladies chroniques		1/9
Education	Nombre d'année d'éducation	1/3	1/9
	Fréquentation scolaire des enfants		1/9
	Alphabétisation des adultes		1/9
Conditions de vie	Accès à l'électricité	1/3	1/24
	Utilisation des toilettes améliorées		1/24
	Utilisation d'eau potable		1/24
	Nature du mur		1/24
	Nature du toit		1/24
	Nature du sol		1/24
	Inclusion financière		1/24
	Possession de biens durables		1/24

2.3.4. Seuil de pauvreté multidimensionnelle

Dans le cadre de l'élaboration de l'IPM du Togo, le seuil est fixé à un tiers des indicateurs conformément à la méthodologie de OPHI, c'est-à-dire qu'un ménage dont les privations constituent au moins 33% des indicateurs pondérés est identifié comme pauvre de façon multidimensionnelle. Un ménage dont les privations cumulées sur les trois dimensions est équivalente au poids d'une dimension entière est donc considéré comme étant pauvre de façon multidimensionnelle.

- **Un ménage dont les privations sont comprises entre 20% et 33%** des indicateurs pondérés est identifié comme **susceptible de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle** ;
- **Un ménage dont les privations sont supérieures ou égales à 33%** des indicateurs pondérés est identifié comme **multi dimensionnellement pauvre** ;
- **Un ménage dont les privations constituent au moins 50%** des indicateurs pondérés est identifié comme étant dans **une situation de pauvreté multidimensionnelle sévère**.

L'IPM s'obtient par le produit de **l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle** et de **l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle**.

L'incidence mesure la proportion des ménages identifiés comme multi dimensionnellement pauvres, c'est-à-dire la proportion de ménages dont le seuil de privation équivaut au moins à une dimension (1/3 ou 33%) de la pauvreté multidimensionnelle.

L'intensité de la pauvreté multidimensionnelle quant à elle représente la proportion moyenne pondérée des privations subies par les ménages multi-dimensionnellement pauvres. Elle désigne le nombre moyen des privations subies par les ménages identifiés comme multi-dimensionnellement pauvres. Elle permet de mesurer à quel point un ménage multi-dimensionnellement pauvre est défavorisé en moyenne dans les dimensions retenues. Une intensité de la pauvreté multidimensionnelle élevée indique que les ménages identifiés comme

multi-dimensionnellement pauvres subissent des privations dans plusieurs dimensions, tandis qu'une intensité plus faible indique que les privations sont réduites.

Ainsi, l'IPM offre une mesure globale de la pauvreté multidimensionnelle qui prend en compte à la fois la proportion de ménages multi dimensionnellement pauvres et l'intensité de leurs privations.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS DE L'IPM

L'objectif de ce chapitre est de présenter les résultats de la construction de l'IPM au Togo à partir des données de l'EHCVM pour les années 2018-2019 et 2021-2022. Les trois principaux indicateurs à savoir l'incidence (H), l'intensité (A) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) y sont présentés sur le plan national et suivant quelques niveaux de désagréations : milieu de résidence, région, sexe, groupe socio-économique.

3.1. Pauvreté multidimensionnelle au Togo

Les résultats du Tableau 3.1 révèlent qu'au Togo les valeurs de l'IPM sont respectivement de 0,168 en 2018-2019 et de 0,127 en 2021-2022. Ces résultats signifient que les ménages multi dimensionnellement pauvres ont subi environ 17% de l'ensemble des privations en 2018-2019 et 13% de l'ensemble des privations en 2021-2022.

Pour ce qui est de l'incidence, on observe qu'environ un tiers des ménages (28,9%) sont pauvres de façon multidimensionnelle en 2021-2022 (c'est-à-dire sont privés d'au moins 33,33% des indicateurs), soit une baisse de 8,2 points de pourcentage par rapport à 2018-2019 (37,1%). Cette baisse est due au fait qu'entre 2018-2019 et 2021-2022, les privations liées à la possession d'un compte bancaire, à l'utilisation de toilettes améliorées et l'accès à l'électricité ont considérablement baissé respectivement de 15,9 ; 7,3 et 6,8 points de pourcentage.

Tableau 3.1: Incidence, intensité et indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

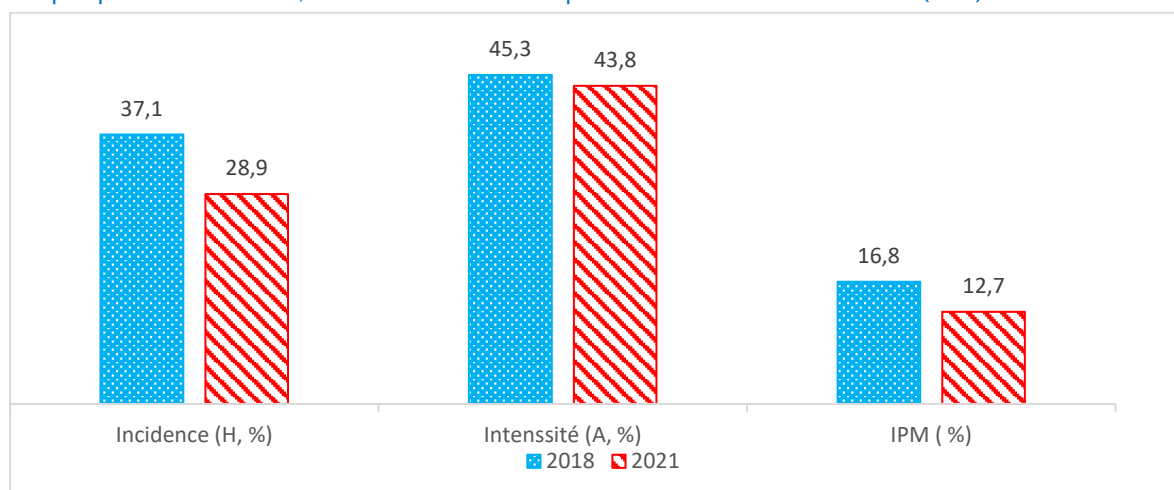
Seuil de pauvreté (k) ¹	Indice	Valeur	
		2018	2021
	IPM	0,168	0,127
	Intensité (A, %)	45,3	43,8
k = 33,3%	Incidence (H, %)	37,1	28,9
k=20% à 33,3%	Pourcentage des individus susceptibles de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle	26,6	27,9
k = 50%	Pourcentage des individus en situation de pauvreté sévère	8,4	5,2

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Par rapport à l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, les résultats montrent qu'en 2021-2022, un ménage pauvre de façon multidimensionnelle souffre en moyenne de 43,8% de privations. En d'autres termes, chaque ménage multi dimensionnellement pauvre subissent en moyenne 44% des privations des indicateurs pondérés, ce qui signifie qu'un ménage pauvre multi dimensionnellement serait subira en moyenne six des quatorze privations. L'intensité de la pauvreté multidimensionnelle a connu une baisse de 1,5 point de pourcentage entre 2018-2019 (45,3%) et 2021-2022 (43,8%), traduisant une baisse des privations malgré le contexte marqué par la pandémie de COVID-19.

¹ Privation dans au moins k% des indicateurs pondérés.

Graphique 3.1: Incidence, intensité et indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) au niveau national



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

L'incidence des ménages susceptibles de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle, c'est-à-dire subissant des privations comprises entre 20% et 33,33% des privations, est en hausse. Elle est passée de 26,6% en 2018-2019 à 27,9% en 2021-2022 (Tableau 3.1). En effet, la baisse de 8,2 % de l'incidence de ménages en état de pauvreté multidimensionnelle (supérieur à 33,33% de privations) se répartit : **i)** pour 1,3% (27,9%-26,6%) pour les ménages susceptibles de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle (entre 20 et 33,33% des privations) et **ii)** pour 4% (8,2 % -1,3%) pour les ménages non-pauvres multi-dimensionnellement. Les ménages non multi-dimensionnellement pauvres et non vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle passe donc de 36,3% (100-37,1-26,6) en 2018-2019 à 43,2% (100-28,9-27,9) en 2021-2022.

Par ailleurs, La proportion des ménages considérés comme étant en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère, c'est-à-dire subissant au moins 50% des privations, a connu une baisse, passant de 8,4% en 2018-2019 à 5,2% en 2021-2022.

En somme, l'analyse des résultats du Tableau 3.1 et du Graphique 3.1 montre une baisse globale de la pauvreté multidimensionnelle dans les dimensions santé, éducation et conditions de vie entre 2018-2019 et 2021-2022 au Togo. Néanmoins, les chiffres demeurent encore élevés et appellent à des actions ciblées sur les trois dimensions.

3.2. Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence

L'analyse du Tableau 3.2 montre de fortes disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, alors qu'en milieu rural en 2021-2022, 45,0% des ménages sont pauvres de façon multidimensionnelle, cette proportion est de 7,5% en milieu urbain. Concernant l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, les tendances restent similaires entre le milieu rural (44,1%) et le milieu urbain (41,3%). Il en est de même de l'IPM dont la valeur est respectivement de 0,199 en milieu rural contre 0,031 en milieu urbain.

Tableau 3.2: Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence

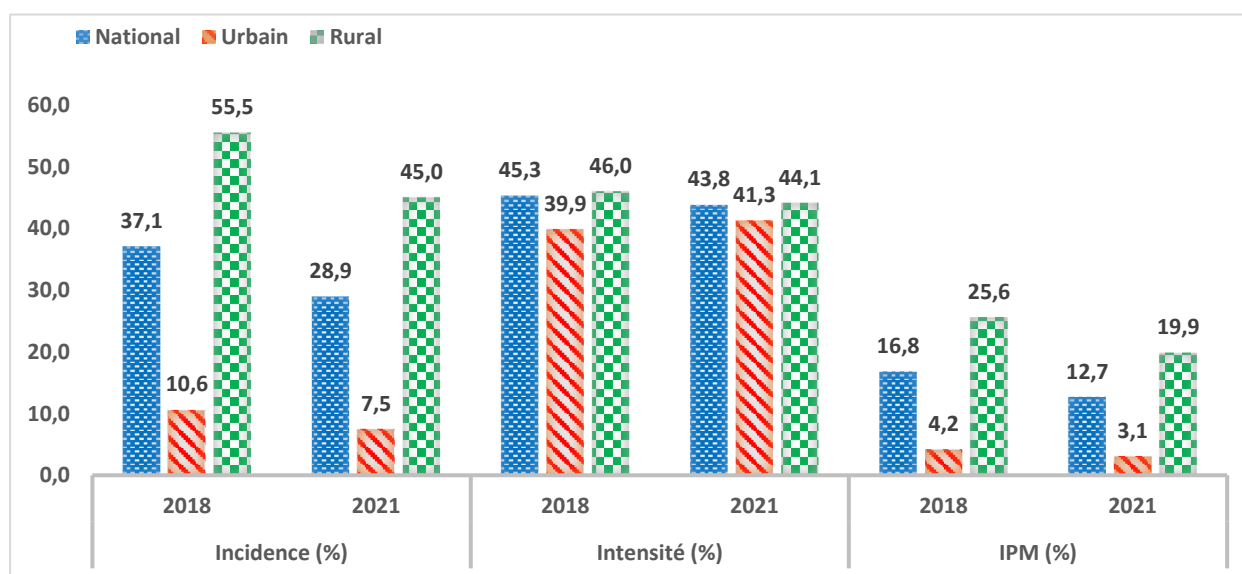
	Répartition de la population (%)		Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Togo	100	100	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Milieu de résidence								
Urbain	41,0	42,9	10,6	7,5	39,9	41,3	0,042	0,031
Rural	59,0	57,1	55,5	45,0	46,0	44,1	0,256	0,199

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

L'analyse de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle indique qu'en 2021-2022, chaque ménage pauvre de façon multidimensionnelle a subi en moyenne plus de 41% des privations pondérées, soit environ 6 indicateurs sur les 14 quel que soit son milieu de résidence (44,1% pour le milieu rural et 41,3% pour le milieu urbain).

En outre, les ménages multi dimensionnellement pauvres vivant dans les zones rurales, ont subi 46% du total des privations pondérées en 2018-2019 contre environ 40% pour ceux des zones urbaines comme l'illustre le Graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Tableau 3.3 présente les statistiques descriptives des privations en 2018-2019 et en 2021-2022. Ce tableau a servi à produire les graphiques des privations des ménages sur le plan national et par milieu de résidence.

Tableau 3.3: Répartition des privations en 2018-2019 et 2021-2022

Privations	Urbain		Rural		National	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Consultation médicale	11,4	10,2	22,2	13,9	17,7	12,3
Accès aux soins de santé	9,9	8,7	23,2	18,2	17,7	14,1
Maladies chroniques	6,1	4,9	3,0	3,0	4,3	3,8

Privations	Urbain		Rural		National	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Nombre d'année d'éducation	36,2	41,9	43,1	47,1	40,2	44,8
Fréquentation scolaire des enfants	3,8	3,3	16,5	14,5	11,3	9,7
Alphabétisation des adultes	37,6	32,9	76,7	70,3	60,7	54,2
Accès à l'électricité	11,7	7,3	72,8	66,3	47,8	41,0
Utilisation des toilettes améliorées	39,9	32,2	91,7	86,4	70,4	63,1
Utilisation d'eau potable	9,7	8,7	33,6	29,0	23,8	20,3
Nature du mur	3,9	2,5	26,1	24,4	17,0	15,0
Nature du toit	1,1	1,0	15,4	10,5	9,5	6,4
Nature du sol	1,6	1,6	20,0	17,0	12,4	10,4
Inclusion financière (Possession de compte bancaire)	27,1	12,8	61,9	46,1	47,7	31,8
Possession de biens durables	20,8	17,9	39,2	35,5	31,7	28,0

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Il se dégage du Graphique 3.3 que les ménages n'utilisant pas de toilettes améliorées représentent 70,4% en 2018-2019 et 63,1% en 2021-2022. Ces privations élevées s'observent également au niveau de l'alphabétisation des adultes avec respectivement 60,7% en 2018-2019 et 54,2% en 2021-2022, l'accès à l'électricité (47,8% en 2018-2019 à 41% en 2021-2022).

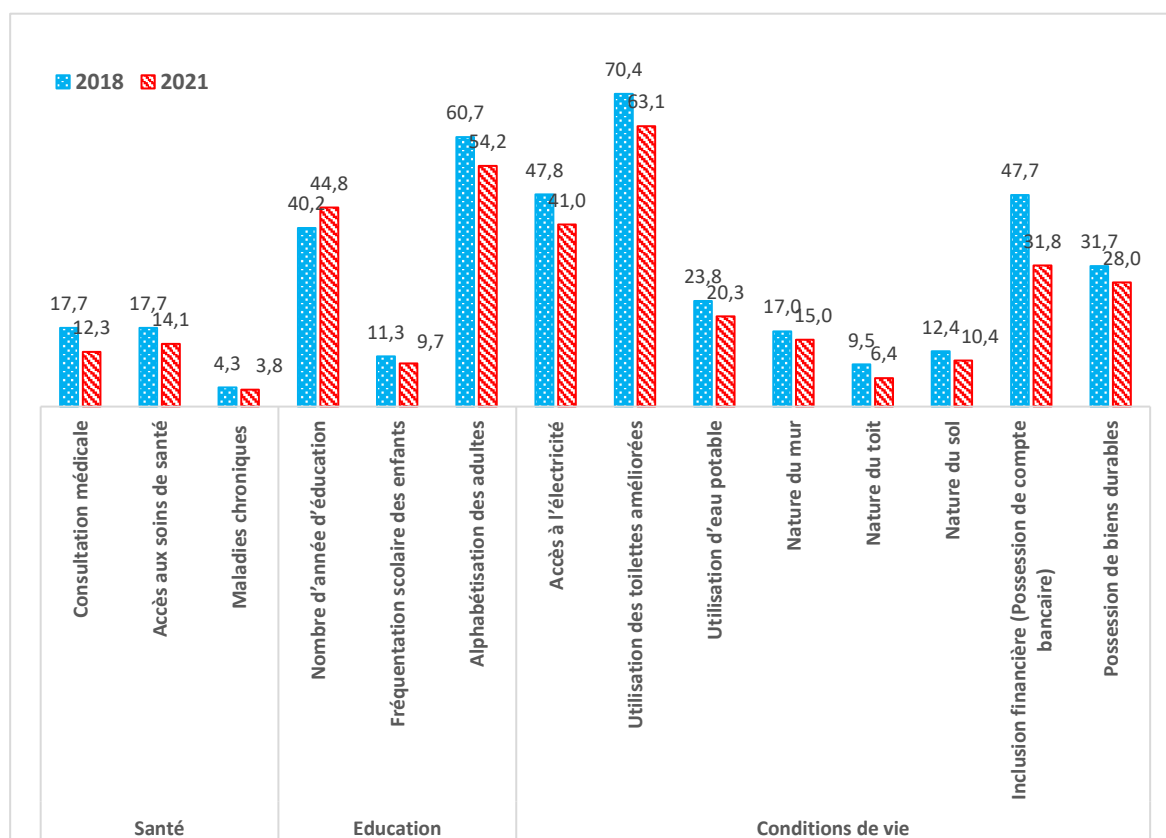
Pour le nombre d'années d'éducation pour lequel la proportion de ménages privés a augmenté passant de 40,2% en 2018-2019 à 44,8% en 2021-2022, ces constats dans la dimension éducation s'expliqueraient par les tendances des performances enregistrées dans le secteur au cours de ces cinq dernières années.

Selon les statistiques du Ministère des enseignements primaire, secondaire, et technique, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire, qui indique le nombre d'élèves scolarisés au cycle primaire rapporté en pourcentage au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le même cycle d'enseignement, a connu une baisse de 11 points de pourcentage, passant de 123% en 2018-2019 à 112% en 2022-2023.

Les privations se concentrent dans les dimensions de l'éducation et des conditions de vie des ménages. Même si les privations dans le domaine de la santé semblent relativement faibles par rapport aux deux autres dimensions, il n'en demeure pas moins que cette dimension mérite toujours une attention particulière.

Les indicateurs pour lesquels les privations sont faibles sont : l'utilisation des matériaux définitifs pour le toit (9,5% en 2018-2019 et 6,4% en 2021-2022) et les maladies chroniques (4,3% en 2018-2019 et 3,8% en 2021-2022).

Graphique 3.3 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau National

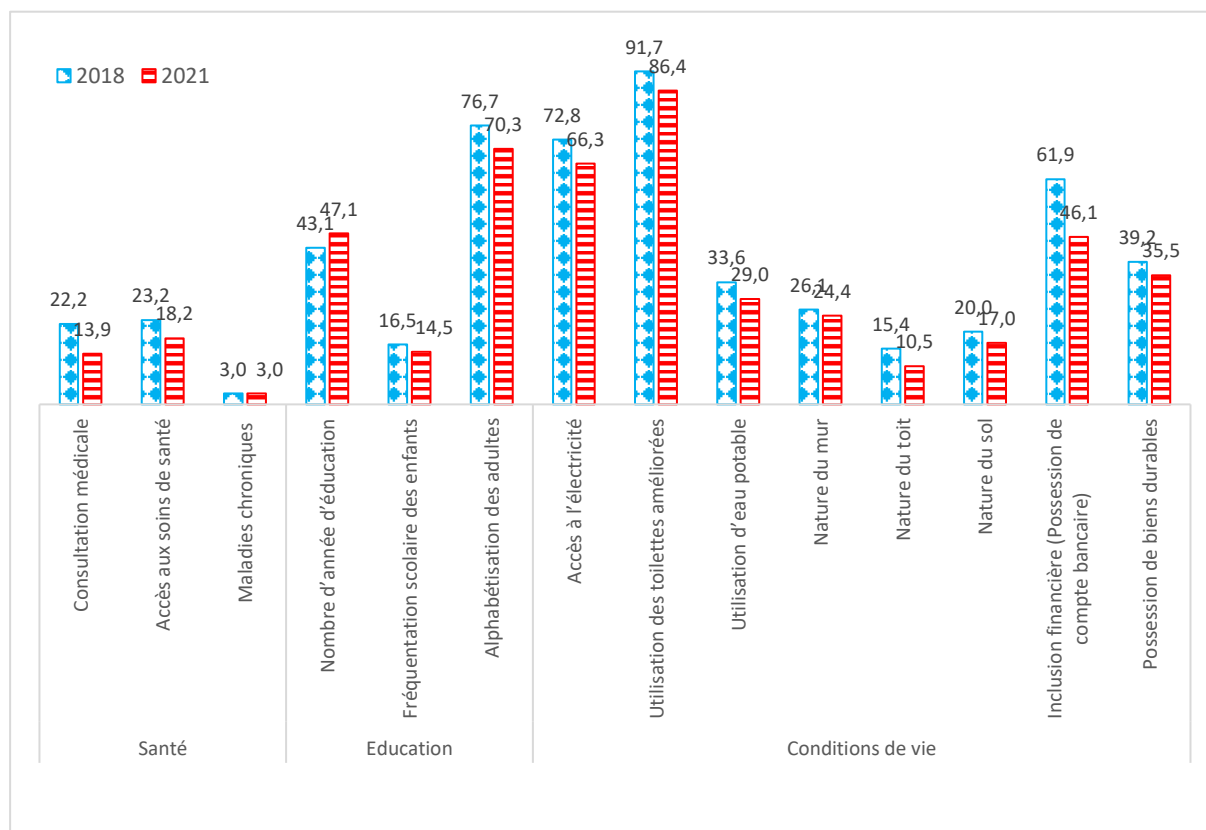


Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

L'analyse selon le milieu de résidence (Graphique 3.4), montre des tendances similaires en milieu rural avec des privations plus élevées qu'au niveau national. En effet, l'utilisation des toilettes améliorées demeure l'indicateur pour lequel le taux de privation est le plus élevé (91,7% en 2018-2019 et 86,4% pour 2021-2022) suivie de l'alphabétisation des adultes qui est passée de 76,7% en 2018-2019 à 70,3% en 2021-2022. Pour l'électricité, la proportion de ménages n'y ayant pas accès est passé de 72,8% en 2018-2019 à 66,3% en 2021-2022.

Comme pour le niveau national, les privations relatives au nombre d'années d'éducation et à l'inclusion financière restent très élevées en milieu rural. Néanmoins, on note une réduction des privations pour tous les indicateurs sauf pour le nombre d'années d'éducation qui est passée de 43,1% à 47,1% entre les deux périodes.

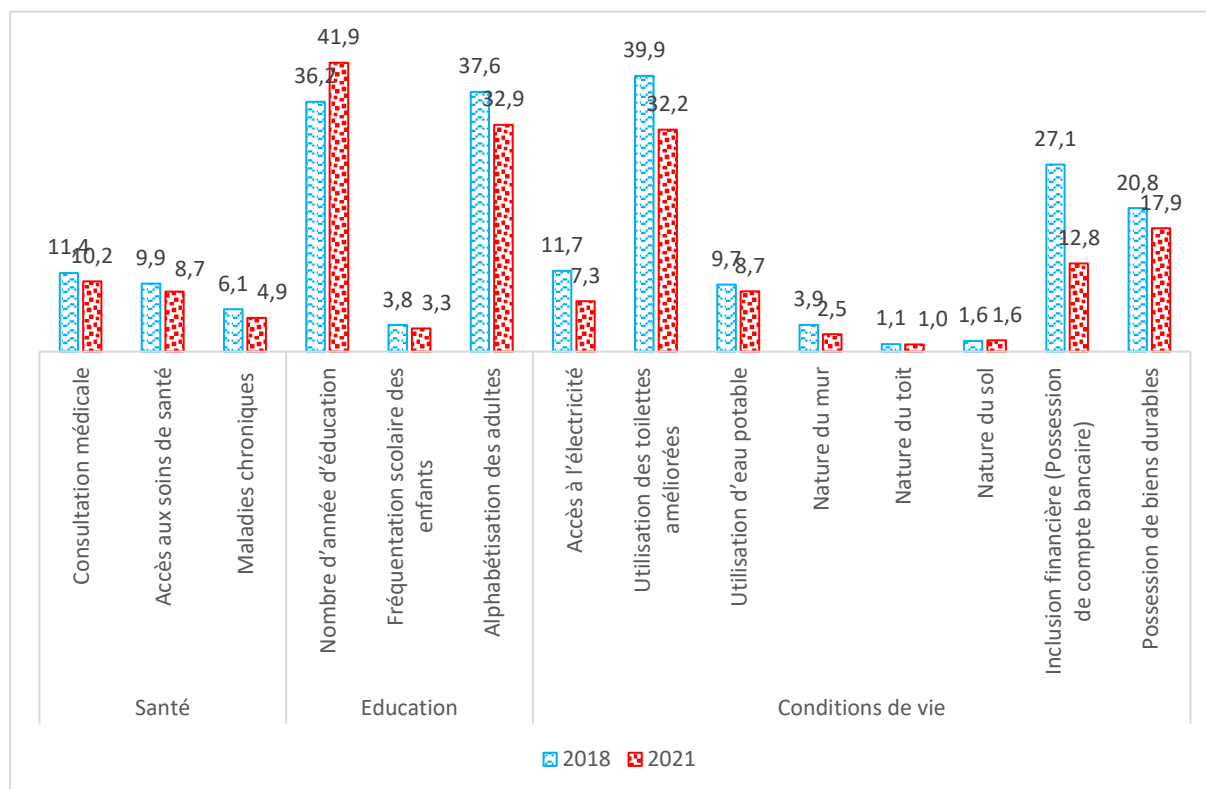
Graphique 3.4 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau rural



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Les privations (quel que soit l'indicateur et l'année) en milieu urbain sont plus faibles que celles du milieu rural, les tendances générales demeurant quasi-identiques. En effet, comme dans le milieu rural, l'utilisation des toilettes améliorées, l'éducation des adultes et le nombre d'années d'étude demeurent les indicateurs pour lesquels les proportions observées sont plus élevées en milieu urbain. Ainsi, des actions ciblées visant la promotion de l'utilisation des toilettes améliorées, l'accélération des projets d'accès à l'éducation et à l'électricité, ou encore de l'alphabétisation des adultes, pourraient être un moyen adéquat pour réduire significativement la pauvreté multidimensionnelle au Togo.

Graphique 3.5 : Pourcentage des ménages privés par indicateur au niveau urbain

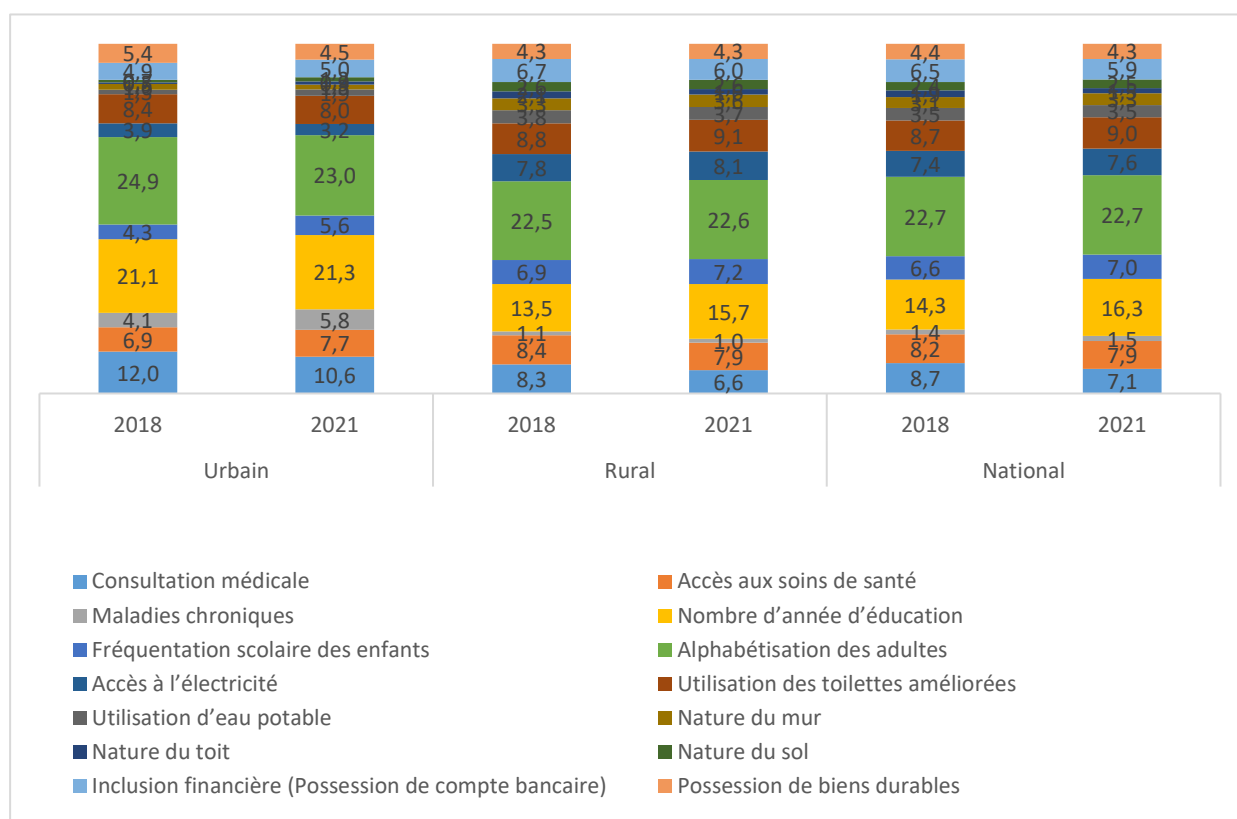


Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Graphique 3.6 présente la contribution² de chaque indicateur à l'IPM. Quelle que soit l'année, l'alphabétisation des adultes (22,7% en 2018-2019 et 22,7% en 2021-2022) est l'indicateur qui contribue le plus à l'IPM au Togo. Il est suivi du nombre d'années d'études (14,3% en 2018-2019 et 16,3% en 2021-2022) et de l'utilisation des toilettes améliorées (8,7% en 2018-2019 et 9% en 2021-2022). L'accès aux soins de santé a une contribution de 8,2% en 2018-2019 et 7,9% en 2021-2022. Par ailleurs, on observe les mêmes tendances quel que soit le milieu de résidence.

² Part en pourcentage de chaque indicateur dans l'ensemble des 14 indicateurs retenus pour l'IPM

Graphique 3.6 : Contribution (%) de chaque indicateur aux IPM ruraux, urbains et nationaux



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.3. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du chef de ménage

Le Tableau 3.4 présente les résultats de l'IPM selon le sexe du chef de ménage. Il en ressort que les ménages dirigés par les hommes ont les incidences de pauvreté multidimensionnelle les plus élevées, soit 38,7% en 2018-2019 et 29,9% en 2021-2022 contre respectivement 32,2% et 25,5% pour les ménages dirigés par des femmes.

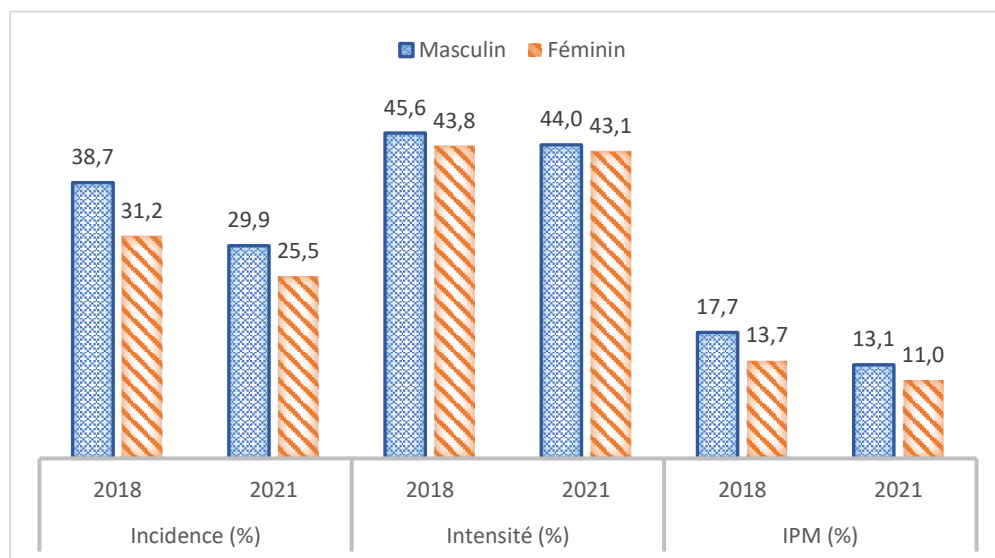
Tableau 3.4: Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe

	Répartition de la population (%)		Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Sexe du CM								
Homme	79,0	78,5	38,7	29,9	45,6	44,0	0,177	0,131
Femme	21,0	21,5	31,2	25,5	43,8	43,1	0,137	0,110

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle et l'IPM, il ressort que les ménages dirigés par les hommes ou par les femmes ont des intensités similaires (6 indicateurs sur 14).

Graphique 3.7 : Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.4. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

L'analyse selon le groupe socio-économique du chef de ménage, montre que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est plus élevée dans les ménages ayant un chef de ménage agriculteur ou indépendant (44,1% en 2018-2019 et 35,8% en 2021-2022) ou un chef de ménage apprenti/aide familial (45,2% en 2018-2019 et 13,9% en 2021-2022). Par contre, l'incidence est faible dans les ménages dirigés par un salarié du public (7,2% en 2018-2019 et 2,3% en 2021-2022). Ce résultat corrobore la forte incidence observée en milieu rural (55,5% en 2018-2019 à 45,0% en 2021-2022) par rapport au milieu urbain (10,6% à 7,5%), et pourrait être lié à la forte vulnérabilité dans le secteur agricole principalement en milieu rural qui expose les agriculteurs à la pauvreté monétaire et non-monétaire.

Tableau 3.5: Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

	Répartition de la population (%)		Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
GSE du CM								
Salariés du Public	4,8	5,4	7,2	2,3	41,6	36,9	0,030	0,008
Salariés du Privé	10,8	10,9	12,6	8,8	42,8	41,0	0,054	0,036
Agriculteurs et autres indépendants	72,2	71,8	44,1	35,8	45,5	43,9	0,201	0,157
Autres actifs	3,0	3,7	21,7	13,2	41,4	44,0	0,090	0,058
Apprentis, aides familiaux	2,2	0,5	45,2	13,9	44,9	42,6	0,203	0,059
Inactifs	6,9	7,7	27,7	21,0	45,5	43,8	0,126	0,092

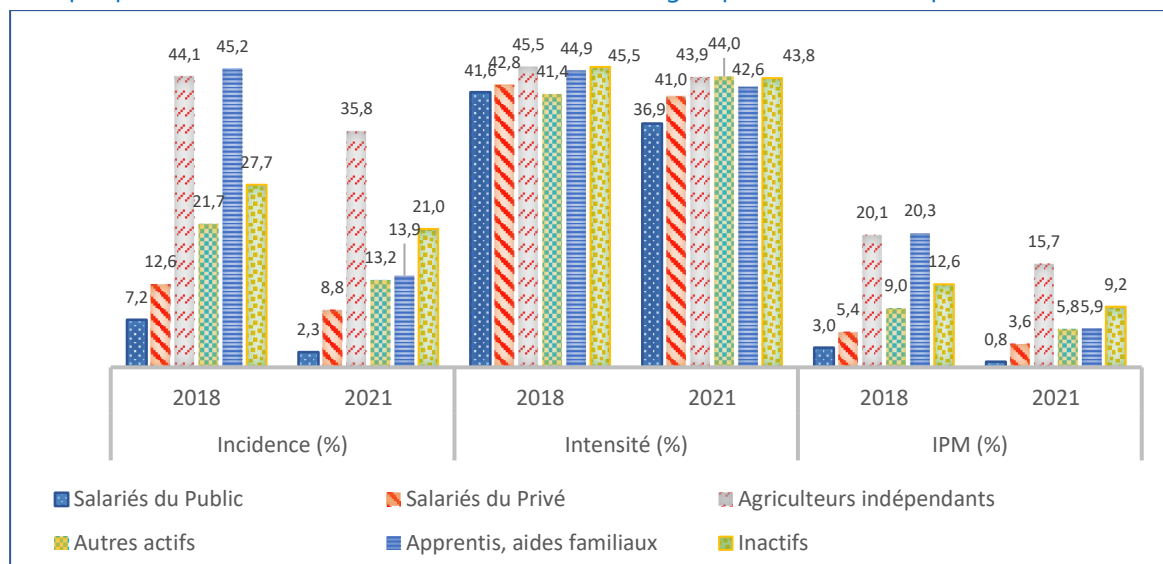
Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Les tendances sont similaires pour l'IPM. En effet, l'indice de pauvreté multidimensionnelle est de 0,201 en 2018-2019 contre 0,157 en 2021-2022 pour les ménages ayant un chef exerçant

une activité indépendante. Elle est de 0,030 en 2018-2019 contre 0,008 en 2021-2022 pour les ménages dont le chef est un salarié du public.

Il faut souligner que globalement, des améliorations ont été observées selon le groupe socioéconomique du chef de ménage entre 2018-2019 et 2021-2022 même si les mêmes tendances sont conservées.

Graphique 3.8 : Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe socioéconomique du chef de ménage



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.5. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage

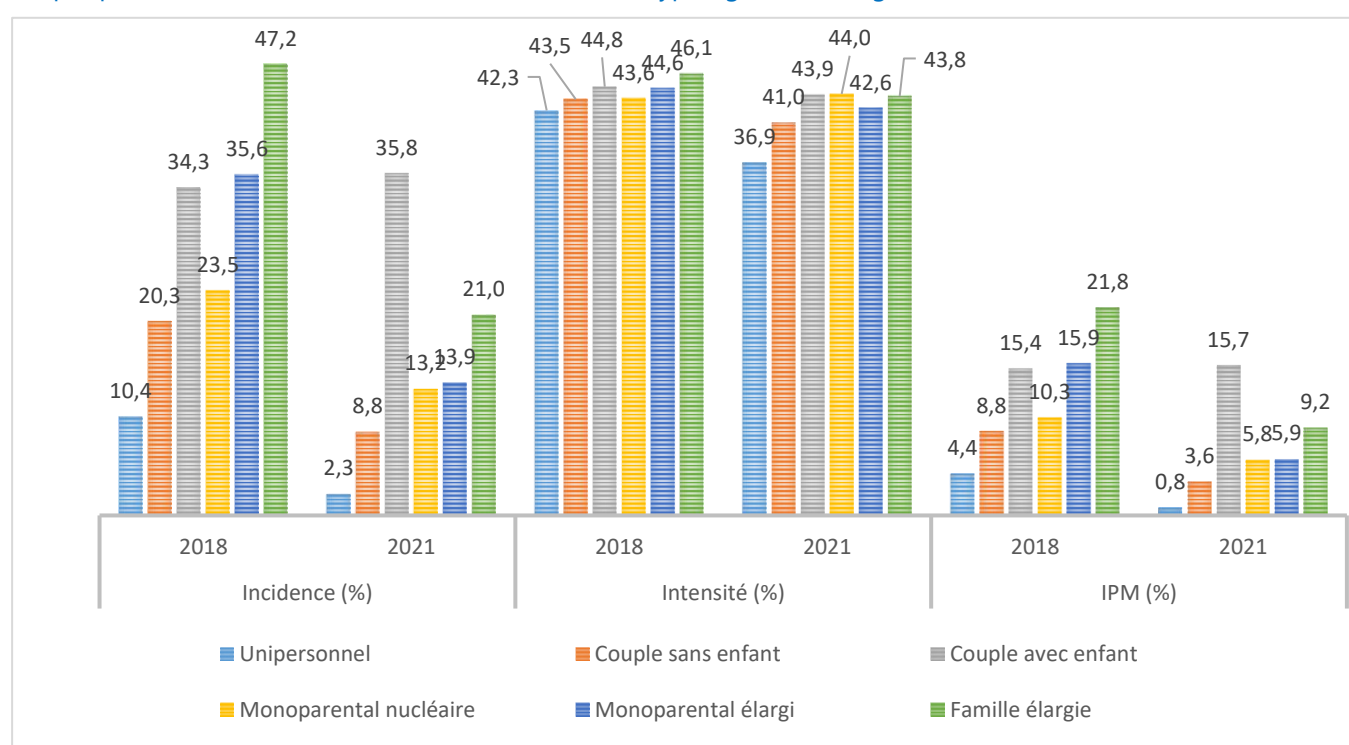
Le Tableau 3.6 et le Graphique 3.9 présentent l'incidence, l'intensité et l'indice de pauvreté multidimensionnelle suivant la typologie du ménage. Il ressort des résultats, que les ménages de familles élargies sont les plus pauvres multi dimensionnellement avec une incidence de 47,2% en 2018-2019 et de 35,1% en 2021-2022. Ils sont suivis des ménages monoparentaux élargis qui ont une incidence de pauvreté multidimensionnelle de 35,6% en 2018-2019 et de 26,4% en 2021-2022. Par contre, les ménages unipersonnels sont les moins affectés par le phénomène avec une incidence d'environ un ménage sur dix quel que soit l'année.

Tableau 3.6: Pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage

	Répartition de la population (%)		Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Typologie de ménage								
Unipersonnel	3,8	3,2	10,4	10,3	42,3	39,7	0,044	0,041
Couple sans enfant	1,7	1,8	20,3	20,8	43,5	42,1	0,088	0,088
Couple avec enfant	38,4	40,9	34,3	27,8	44,8	43,2	0,154	0,120
Monoparental nucléaire	9,3	9,4	23,5	21,4	43,6	42,3	0,103	0,090
Monoparental élargi	9,2	9,5	35,6	26,4	44,6	43,7	0,159	0,116
Famille élargie	37,6	35,2	47,2	35,1	46,1	44,8	0,218	0,157

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Graphique 3.9 : Pauvreté multidimensionnelle selon la typologie du ménage



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6. IPM, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle par région

Cette section porte sur l'analyse régionale de la pauvreté multidimensionnelle au Togo et son évolution sur la période allant de 2018-2019 à 2021-2022.

3.6.1. District Autonome du Grand Lomé (DAGL)

L'analyse de l'évolution de l'IPM au niveau du Grand Lomé montre une diminution d'un peu moins de la moitié entre 2018-2019 et 2021-2022. En effet, de 0,029 en 2018-2019, l'IPM est passé à 0,017 en 2021-2022. L'analyse comparative selon les régions révèle que le Grand Lomé enregistre l'IPM le moins élevé qui se situe en deçà de la moyenne nationale. Le Grand Lomé enregistre une diminution de l'incidence de la pauvreté qui est passée de 7,6% en 2018-2019 à 4,1% en 2021-2022 soit un écart d'environ 3,5 points de pourcentage sur la période.

Tableau 3.7: Incidence, intensité et IPM, - Grand Lomé

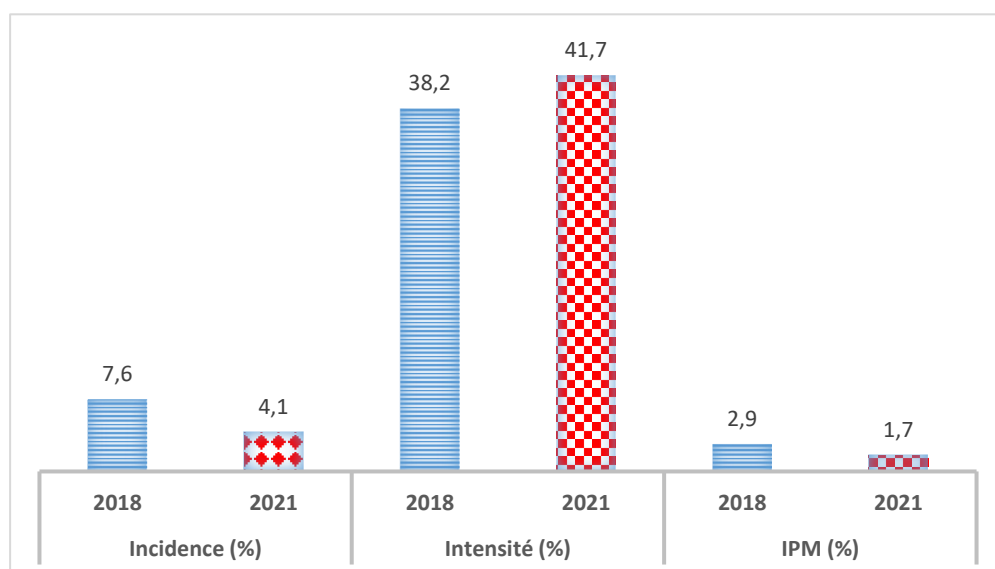
Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté, on observe aussi une augmentation de 3,5 points de pourcentage entre 2018-2019 et 2021-2022. Il faut noter que le Grand Lomé a l'incidence et l'intensité de pauvreté multidimensionnelle les plus faibles par rapport aux autres régions et à la moyenne nationale.

Cette tendance observée dans le Grand Lomé pourrait s'expliquer par les fortes disparités économiques avec les autres régions du pays. En particulier, le Grand Lomé se distingue par la concentration des activités économiques et administratives du pays.

Graphique 3.10 : Incidence, intensité et IPM, - Grand Lomé



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

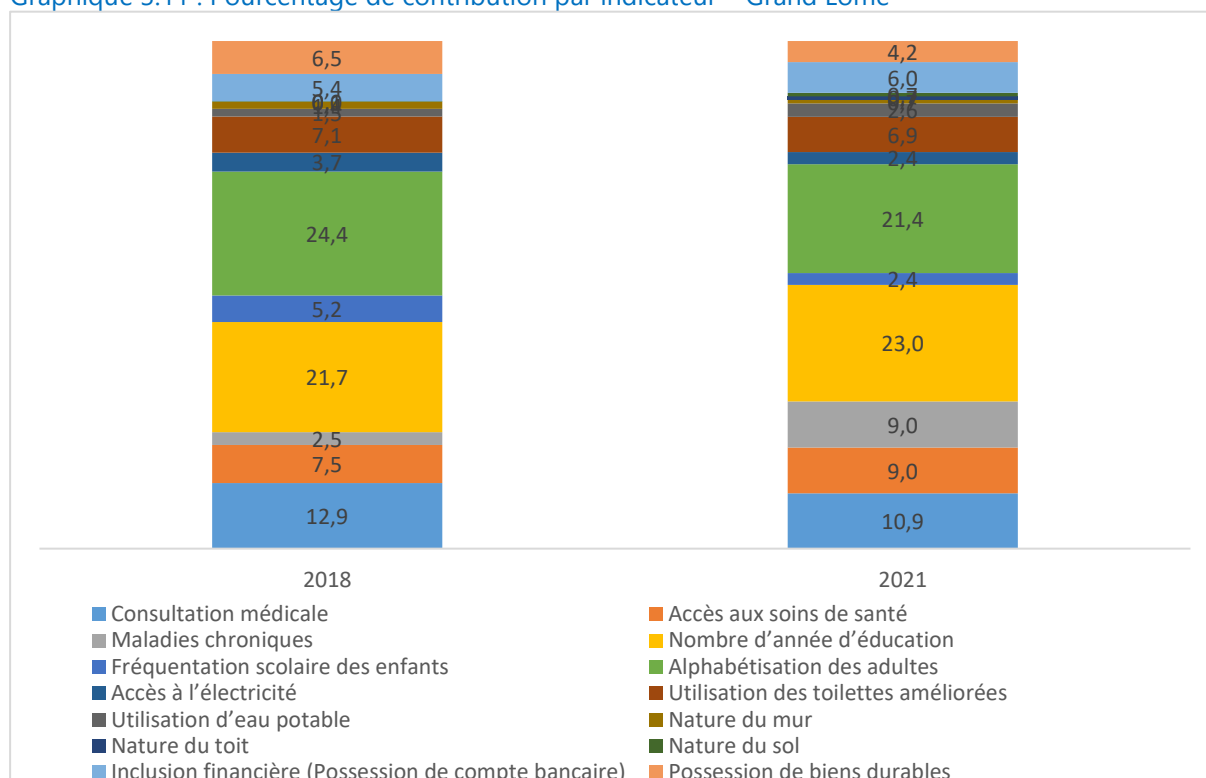
Tableau 3.8 : Contribution en pourcentage par indicateur selon les régions

	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes		Lomé	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Santé												
Consultation médicale (%)	9,7	5,9	8,1	6,2	8,6	4,0	9,8	7,3	6,9	9,2	12,9	10,9
Accès aux soins de santé (%)	6,1	5,2	8,9	7,0	7,5	6,5	10,0	12,4	8,5	8,0	7,5	9,0
Maladies chroniques (%)	2,1	2,1	1,3	1,0	1,5	1,2	1,0	1,7	0,8	0,7	2,5	9,0
Education												
Nombre d'année d'éducation (%)	14,1	18,5	14,5	17,7	15,4	18,5	12,4	14,2	13,5	12,8	21,7	23,0
Fréquentation scolaire des enfants (%)	3,9	5,9	7,4	7,7	5,9	7,9	6,6	7,1	8,8	7,2	5,2	2,4
Alphabétisation des adultes (%)	21,8	22,3	21,8	20,8	23,4	22,5	23,3	23,7	23,6	24,4	24,4	21,4
Condition de vie												
Accès à l'électricité (%)	7,6	5,3	7,3	8,4	7,4	8,3	7,6	8,2	8,1	8,2	3,7	2,4
Utilisation des toilettes améliorées (%)	8,8	9,0	8,7	9,0	9,1	9,3	8,9	9,4	8,7	8,9	7,1	6,9
Utilisation d'eau potable (%)	4,6	3,4	3,7	4,5	4,0	3,6	2,2	2,0	3,6	3,6	1,5	2,6
Nature du mur (%)	3,0	2,8	2,6	3,9	3,2	4,5	3,7	2,8	4,0	3,3	1,4	0,7
Nature du toit (%)	4,5	4,5	1,2	0,5	0,8	0,4	1,3	0,7	1,9	1,8	0,0	0,7
Nature du sol (%)	3,4	3,1	3,5	2,5	2,2	1,6	1,7	1,6	1,2	3,2	0,1	0,7
Inclusion financière (%)	5,7	6,1	6,1	5,9	6,8	7,4	7,2	5,3	7,6	5,6	5,4	6,0
Possession de biens durables (%)	4,8	5,8	4,8	4,9	4,5	4,4	4,5	3,7	3,2	3,2	6,5	4,2

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Graphique 3.11 illustre la contribution des indicateurs considérés dans le calcul de l'IPM. Il ressort de ce graphique que le nombre d'année d'éducation (23%) contribue le plus à la pauvreté multidimensionnelle dans le Grand Lomé en 2021-2022 suivi de l'alphabétisation des adultes (21,4%).

Graphique 3.11 : Pourcentage de contribution par indicateur – Grand Lomé



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6.2. Région Maritime

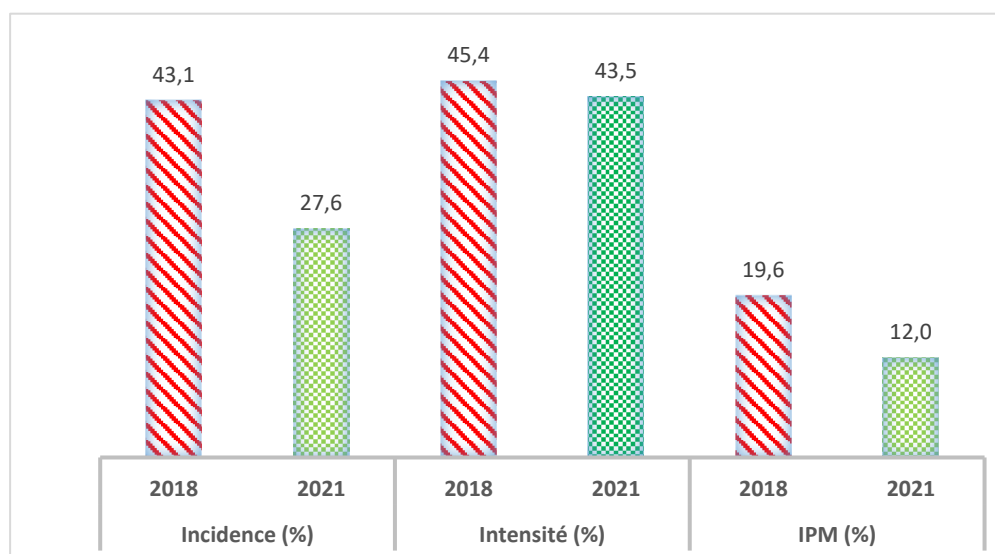
Les résultats du Tableau 3.9 et du graphique 3.12 montrent que la région Maritime a un IPM évalué à 0,120 en 2021-2022 en baisse par rapport 2018-2019 qui est de 0,196. L'IPM de la région Maritime fait partie des IPM qui se situent en dessous de la moyenne nationale comme celui du Grand Lomé en 2021-2022. Par rapport à l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, elle est évaluée à 27,6% en 2021-2022 contre 43,1% en 2018-2019. En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté, elle est passée de 45,4% en 2018-2019 à 43,5% en 2021-2022.

Tableau 3.9: Incidence, intensité et IPM, - Région de la Maritime

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

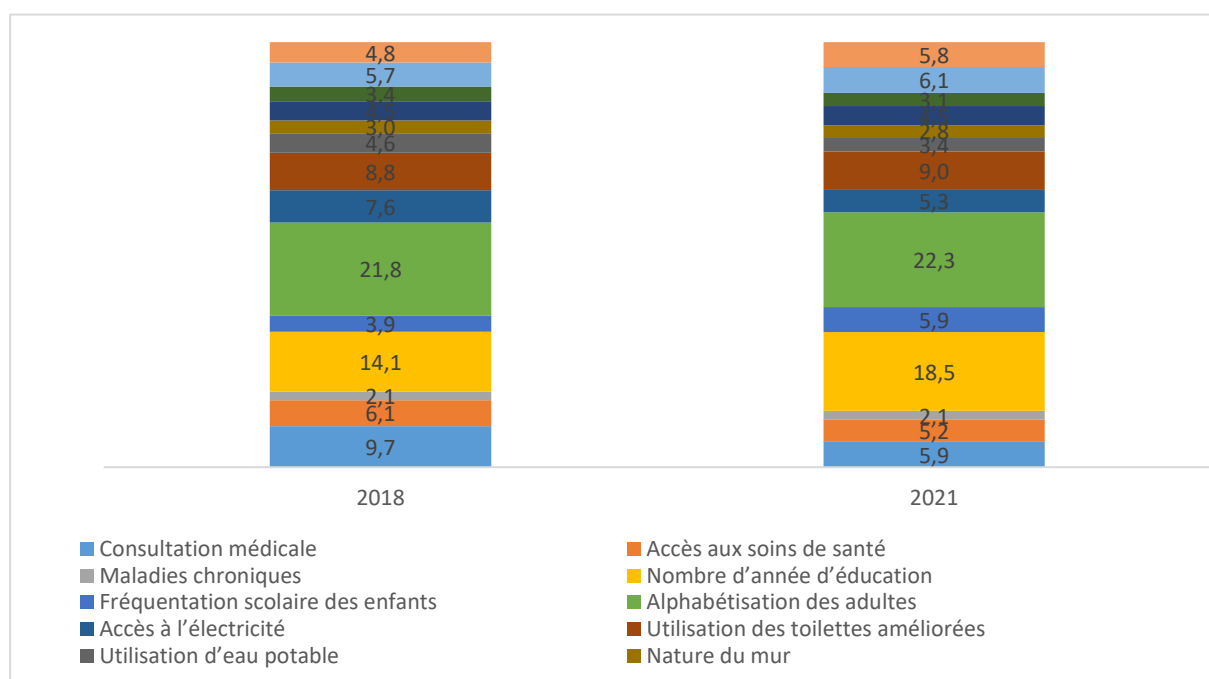
Graphique 3.12 : Incidence, intensité et IPM dans la région de la Maritime sans Lomé



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Tout comme dans le DAGL, l'alphabétisation des adultes (contribution : 22,3%) et le nombre d'année d'éducation (contribution : 18,5%) sont les indicateurs qui contribuent le plus à l'IPM dans la région Maritime en 2021-2022 (Graphique 3.13).

Graphique 3.13 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région de la Maritime



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6.3. Région des Plateaux

L'analyse du Tableau 3.10 révèle que l'indice de la pauvreté multidimensionnelle de la région des Plateaux est passé de 0,210 en 2018-2019 à 0,168 en 2021-2022. La baisse est aussi constatée au niveau de l'incidence de la pauvreté qui est passé de 45,4% en 2018-2019 à 38,2%

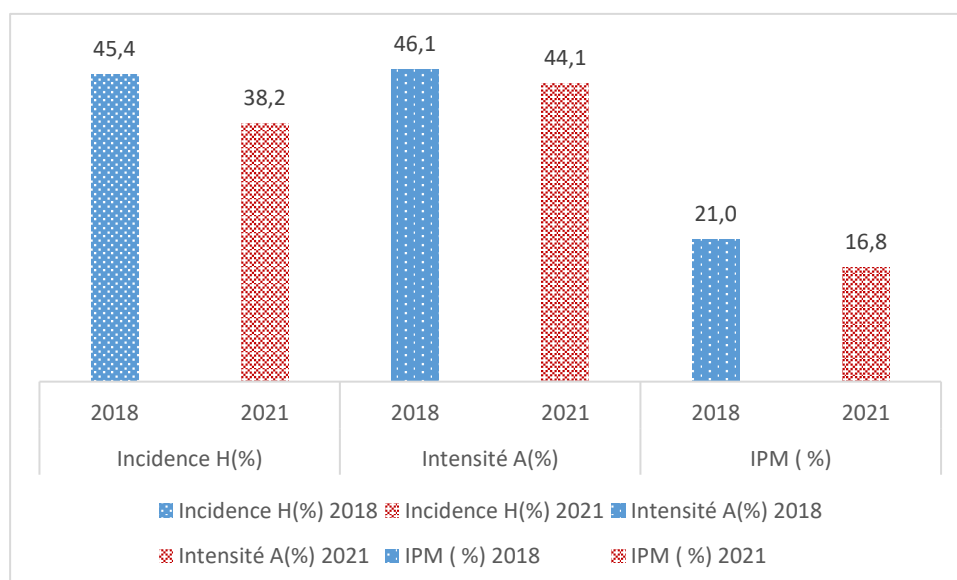
en 2021-2022. Il en est de même pour l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle qui est passée de 46,1% en 2018-2019 à 44,1% en 2021-2022.

Tableau 3.10: Incidence, intensité et IPM, - Région des Plateaux

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

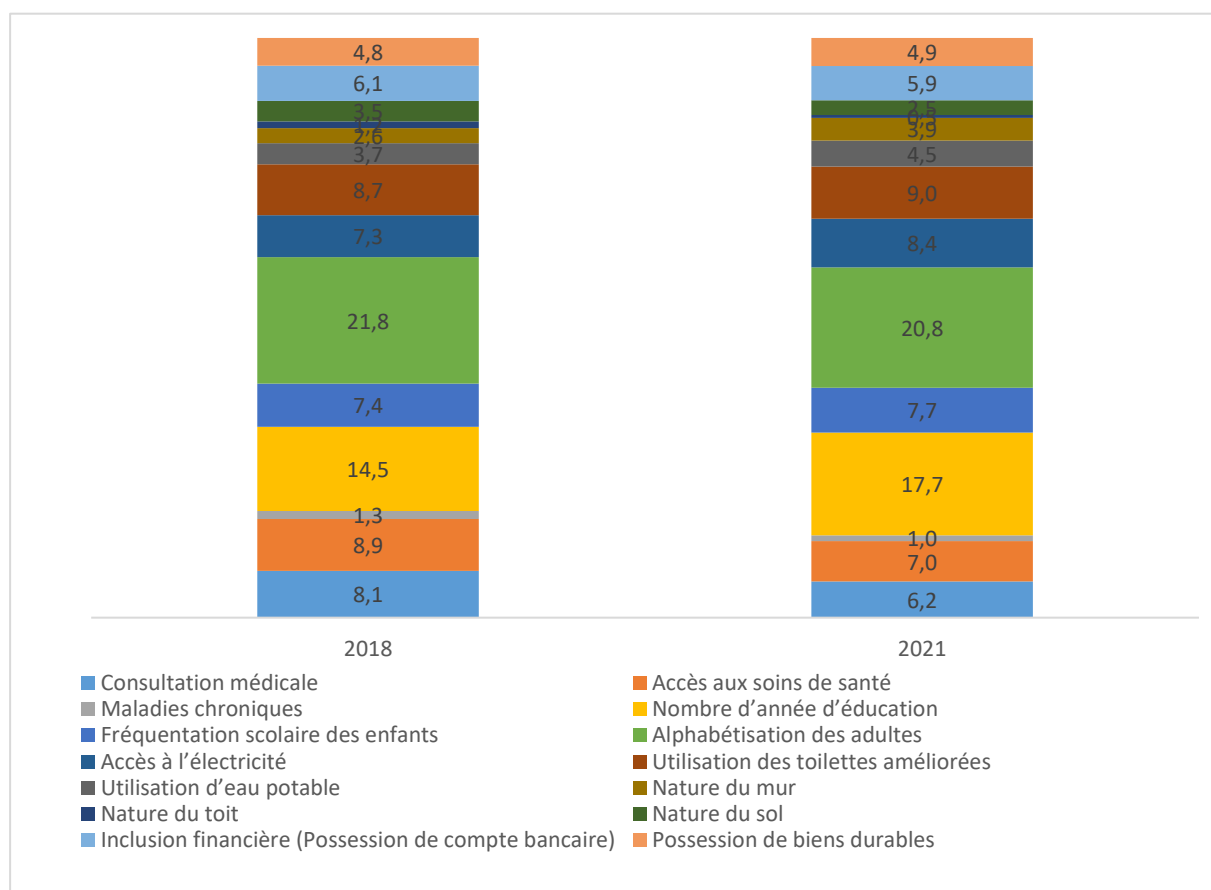
Graphique 3.14 : Incidence, intensité et IPM dans la région des Plateaux



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

L'alphabétisation des adultes (contribution :20,8%) et le nombre d'année d'éducation (contribution :17,7%) demeurent les indicateurs qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle dans la région des Plateaux en 2021-2022. Les indicateurs comme l'utilisation des toilettes améliorées (contribution : 9,0%) et l'accès à l'électricité (contribution : 8,4%) contribuent moyennement à la pauvreté multidimensionnelle dans cette région.

Graphique 3.15 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région des Plateaux



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6.4. Région Centrale

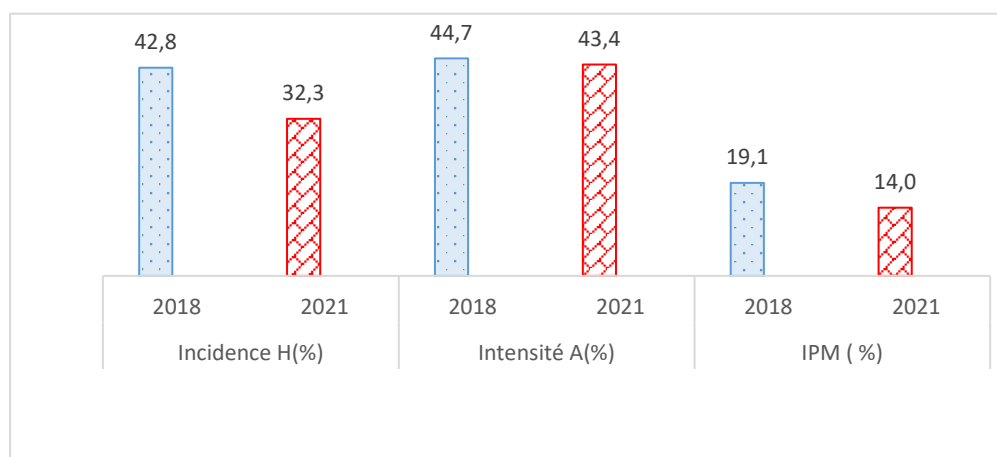
L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de la région Centrale est de 0,140 en 2021-2022 contre 0,191 en 2018-2019. L'incidence de pauvreté montre que 32,3% des ménages de cette région sont pauvres de manière multidimensionnelle en 2021-2022, soit une réduction de 10,5 points de pourcentage par rapport à 2018-2019 (42,8%). Les ménages identifiés comme étant pauvres de manière multidimensionnelle subissent en moyenne 43,4% des privations en 2021-2022 (soit plus de 6 indicateurs sur 14).

Tableau 3.11: Incidence, intensité et IPM, - Région Centrale

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

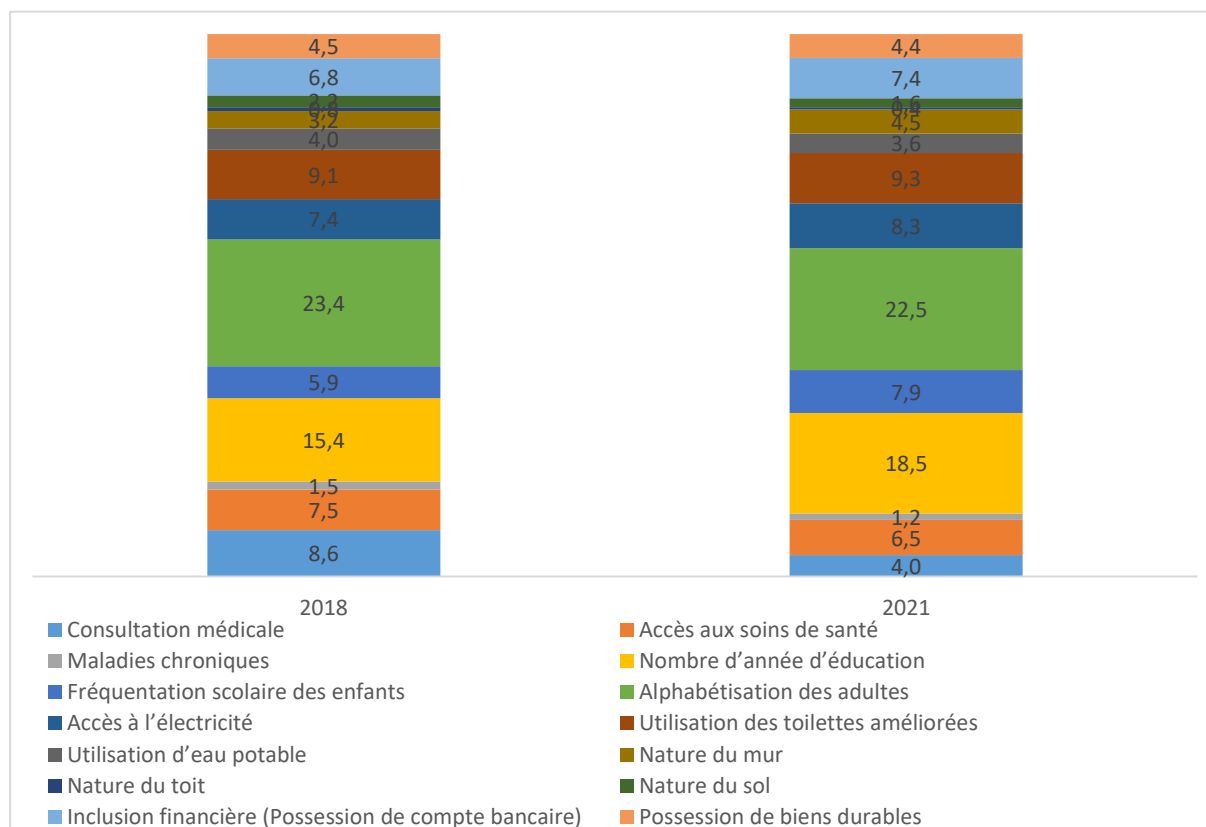
Graphique 3.16 : Incidence, intensité et IPM dans la région Centrale



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

En se référant au Graphique 3.17, on remarque qu'en 2021-2022 les indicateurs qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle dans la région Centrale sont (i) l'alphabétisation des adultes (contribution : 22,5%), (ii) le nombre d'années d'éducation (contribution : 18,5%), (iii) l'utilisation des toilettes améliorées (contribution : 9,3%) et (iv) l'accès à l'électricité (contribution : 8,3%). En revanche, les indicateurs tels que la nature du toit, du mur et du sol et l'utilisation d'eau potable contribuent faiblement à la pauvreté multidimensionnelle.

Graphique 3.17 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région Centrale



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6.5. Région de la Kara

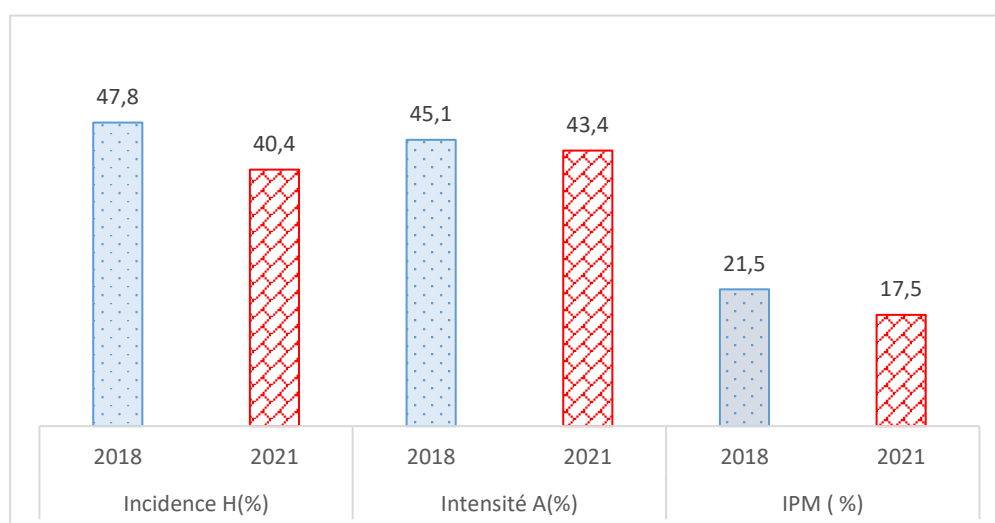
De 0,215 en 2018-2019, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de la région de la Kara est passé à 0,175 en 2021-2022. Quant à l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, elle est passée de 47,8% à 40,4% sur la même période. En d'autres termes, 40,4% des ménages de la région de la Kara sont pauvres de manière multidimensionnelle en 2021-2022. En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, elle est passée de 45,1% à 43,4% entre 2018-2019 et 2021-2022. Ainsi, les ménages de la région de la Kara identifiés comme étant pauvres de manière multidimensionnelle subissent en moyenne, 43,3% des privations en 2021-2022, soit 6 indicateurs sur 14 retenus.

Tableau 3.12: Incidence, intensité et IPM, - Région de la Kara

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

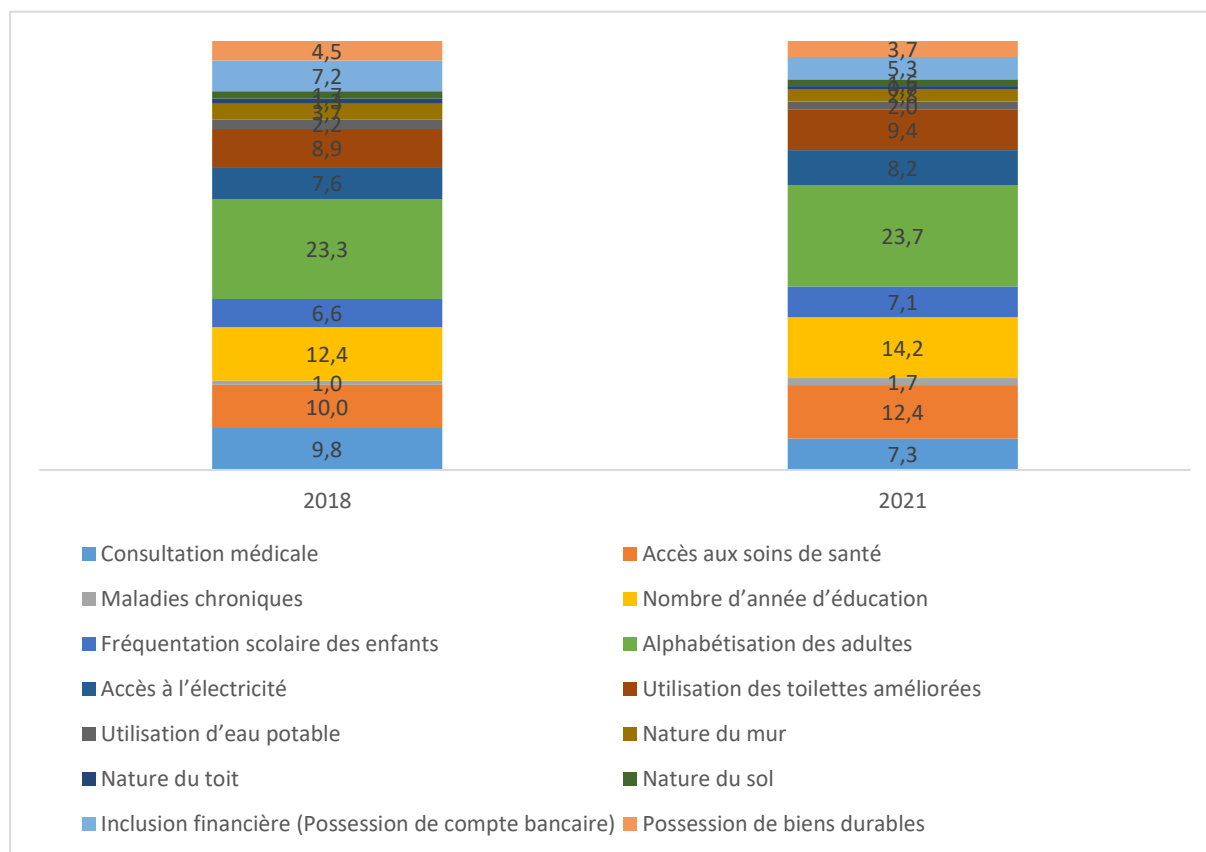
Graphique 3.18 : Incidence, intensité et IPM dans la région de la Kara



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Selon le Graphique 3.19, les indicateurs qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle dans la région de la Kara en 2021-2022 sont (i) l'alphabétisation des adultes (contribution : 23,7%), (ii) le nombre d'années d'éducation (contribution : 14,2%), (iii) l'accès aux soins de santé (contribution : 12,4%) et (iv) l'utilisation des toilettes améliorées (contribution : 9,4%). En revanche, les indicateurs tels que la nature du toit, la nature du mur, la nature du sol et l'utilisation d'eau potable contribuent faiblement à la pauvreté multidimensionnelle.

Graphique 3.19 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région de la Kara



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.6.6. Région des Savanes

Avec une valeur de 0,285 en 2021-2022, la région des Savanes présente un indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) le plus élevé de toutes les régions du pays. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle dans la région des Savanes est de 52,5%, soit près de 6 ménages sur 10 de la région sont pauvres sur le plan multidimensionnel. Ce chiffre est très loin de la moyenne nationale qui est de 28,9% en 2021-2022.

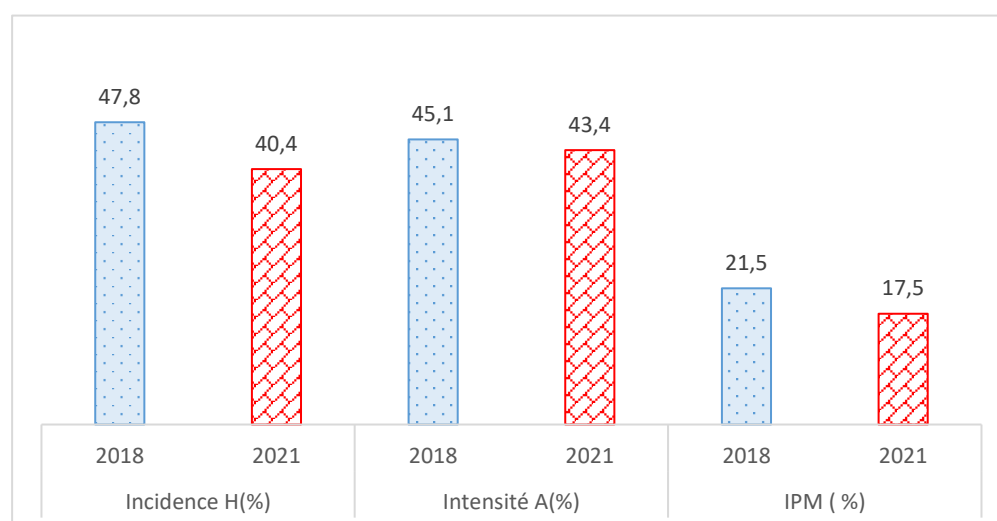
L'intensité de la pauvreté dans la région est de 44,5% en 2021-2022 contre 46,5% en 2018-2019. Ce qui signifie que les ménages identifiés comme pauvres de manière multidimensionnelle subissent en moyenne, 44,5% des privations en 2021-2022 soit environ 6 privations sur 14 retenus.

Tableau 3.13: Incidence, intensité et IPM, - Région des Savanes

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IPM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
National	37,1	28,9	45,3	43,8	0,168	0,127
Maritime (sans Grand Lomé)	43,1	27,6	45,4	43,5	0,196	0,120
Plateaux	45,4	38,2	46,1	44,1	0,210	0,168
Centrale	42,8	32,3	44,7	43,4	0,191	0,140
Kara	47,8	40,4	45,1	43,4	0,215	0,175
Savanes	61,3	52,5	46,5	44,5	0,285	0,234
Grand Lomé	7,6	4,1	38,2	41,7	0,029	0,017

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

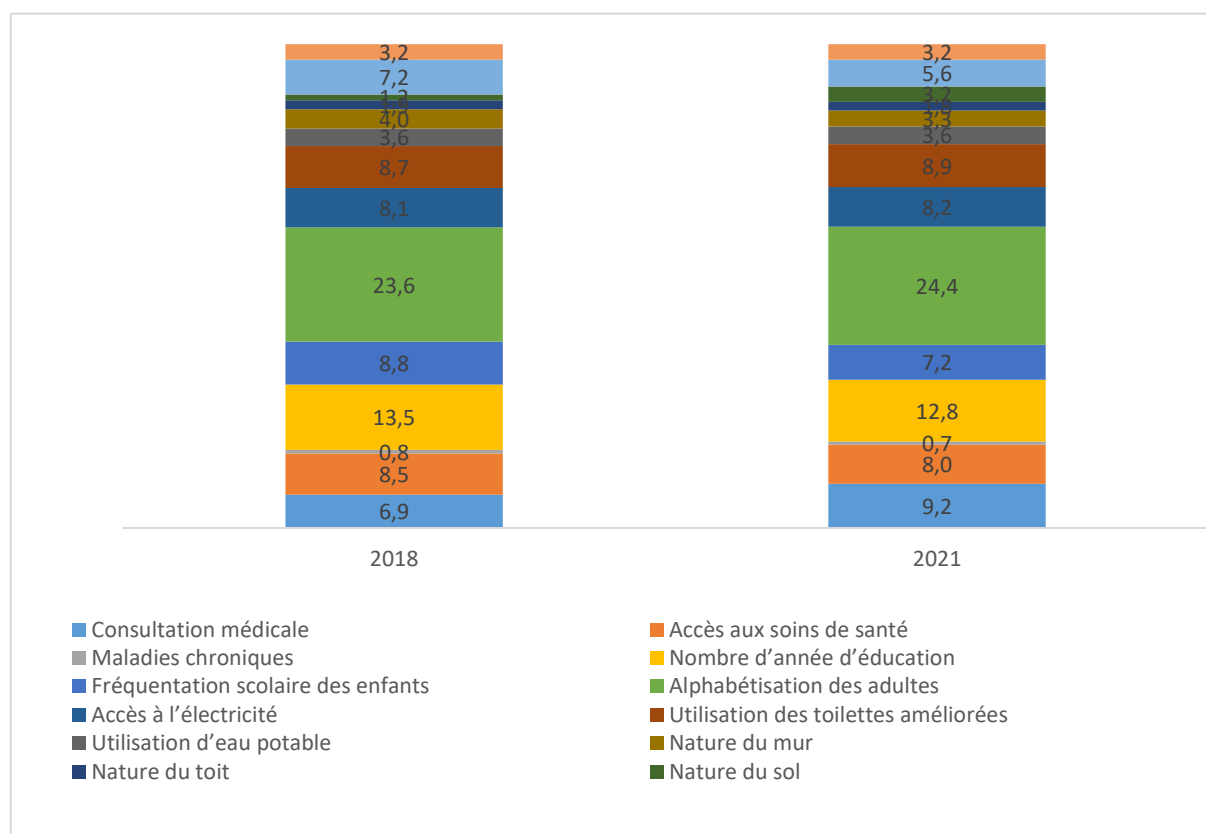
Graphique 3.20 : Incidence, intensité et IPM dans la région des Savanes



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Selon le Graphique 3.21, en 2021-2022 les indicateurs qui contribuent le plus à l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans la région des Savanes sont : (i) l'alphabétisation des adultes (contribution : 24,4%), (ii) le nombre d'années d'éducation (contribution : 12,8%), (iii) l'utilisation des toilettes améliorées (contribution : 8,9%) et (iv) la consultation médicale (contribution : 9,2%). Les indicateurs tels que les maladies chroniques, la nature du toit, la nature du sol et la nature du mur contribuent faiblement à l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans cette région du pays.

Graphique 3.21 : Pourcentage de contribution par indicateur - Région des Savanes



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

En synthèse, l'analyse régionale ressort une diminution considérable de l'incidence, de l'intensité et de l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans toutes les régions sur la période allant de 2018-2019 à 2021-2022. Cependant, les disparités entre les régions restent élevées. La région des Savanes est la région dans laquelle les proportions sont les plus élevées, tandis que les régions Maritime, Plateaux, Centrale et Kara ont des proportions plus ou moins voisines les unes des autres. Le Grand Lomé est de loin la zone géographique dans laquelle les proportions et indices sont moins élevés, comparés aux autres régions.

Cette situation pourrait s'expliquer par les fortes disparités économiques entre ces régions. En particulier, la région du Grand Lomé se distingue par la concentration des activités économiques et administratives du pays. En tant que centre vital du pays, elle joue un rôle prépondérant dans le développement économique et concentre une grande partie des opportunités d'emploi, des infrastructures, et des services administratifs.

Par ailleurs, les analyses révèlent que la région Maritime est celle qui a enregistré la plus importante baisse du pourcentage des ménages multi-dimensionnellement pauvres, soit environ 15,5%. Elle est suivie de la région Centrale (10,5%), Savanes (8,8%) et Kara (7,4%). Dans la région Centrale, la contribution des différentes dimensions à la pauvreté multidimensionnelle en 2021-2022 se présente comme suit : éducation (48,9%), conditions de vie (39,5%) et santé (11,6%). La faible contribution de la dimension santé pourrait se justifier par les efforts du gouvernement dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé au cours de

ces dernières années, à travers les programmes de prise en charge et de traitement gratuit du paludisme.

Dans l'ensemble et quelle que soit la région considérée, le nombre d'années d'éducation et l'alphabétisation sont les principaux indicateurs qui ont le plus contribué à l'IPM.

Tableau 3.14: Contributions des dimensions à l'IPM selon les régions

	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes		Lomé		Togo	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Santé	17,8	13,2	18,4	14,2	17,5	11,6	20,8	21,4	16,2	17,9	23,0	29,0	18,3	16,5
Education	39,7	46,8	43,8	46,2	44,6	48,9	42,4	45,0	45,9	44,4	51,3	46,7	43,7	45,9
Condition de vie	42,5	40,0	37,8	39,6	37,9	39,5	36,8	33,6	37,9	37,7	25,7	24,3	38,0	37,6

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

3.7. Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle

Aperçu sur la pauvreté monétaire au Togo

Au niveau national, l'incidence de la pauvreté monétaire a baissé d'environ 2 points de pourcentage passant de 45,5% en 2018-2019 à 43,8% en 2021-2022. L'analyse selon le milieu de résidence montre que le milieu rural est plus marqué par la pauvreté monétaire que le milieu urbain. En effet, dans ce milieu, l'incidence de pauvreté monétaire stagne (58,7% en 2018-2019 contre 58,2% en 2021-2022) et est deux fois plus élevée que celle du milieu urbain qui régresse d'un peu plus de deux points de pourcentage entre 2018-2019 (26,5%) et 2021-2022 (24,6%).

A l'exception de la région Centrale où la pauvreté monétaire a augmenté (50,3% en 2021-2022 contre 47,3% en 2018-2019), les autres régions ont enregistré une baisse de la pauvreté entre 2018-2019 et 2021-2022. Néanmoins, tout comme en 2018-2019, la région des Savanes (63,9%) a l'incidence de pauvreté monétaire la plus élevée en 2021-2022 tandis que Lomé (20,1%) présente le taux le plus faible. La région Centrale est classée 3^{ème} région la plus pauvre derrière les régions des Savanes et de la Kara alors qu'en 2018-2019 elle était 5^{ème}.

Tableau 3.15: Incidence de la pauvreté monétaire par milieu de résidence et par région

	Incidence de la pauvreté monétaire (%)	
	2018	2021
Togo	45,5	43,8
Seuil alimentaire de pauvreté (FCFA)	273 628	295 182
Milieu de résidence		
Urbain	26,5	24,6
Rural	58,8	58,2
Région		
Maritime	54,1	51,1
Plateaux	48,9	46,4
Centrale	47,3	50,3
Kara	56,1	53,3
Savanes	65,1	64,0
Grand Lomé	22,3	20,1

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Analyse croisée de la Pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté monétaire est la mesure conventionnelle de la pauvreté utilisée par le Togo à ce jour pour ses différentes politiques de ciblage.

Les résultats du Tableau 3.16 indiquent qu'en 2021-2022, l'incidence nationale de la pauvreté multidimensionnelle est de 28,9%, soit 14,9 points de pourcentage de moins que l'incidence de la pauvreté monétaire (43,8%). Sur la base des seuils alimentaires de pauvreté (142 729 FCFA en 2018-2019 et 161 401 FCFA en 2021-2022), l'incidence de l'extrême pauvreté alimentaire, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté alimentaire, est évaluée à 10,7% en 2021-2022 soit une baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à 2018-2019 (Tableau 3.15). Quel que soit le milieu de résidence et la région, l'incidence de pauvreté monétaire (au seuil national) reste plus élevée que celle de la pauvreté multidimensionnelle.

Le niveau élevé de la pauvreté monétaire par rapport à la pauvreté multidimensionnelle pourrait résulter des différentes dimensions prises en compte dans chacune de ces mesures. La pauvreté monétaire est généralement basée sur le revenu ou la consommation monétaire d'un individu ou d'un ménage. En revanche, la pauvreté multidimensionnelle tient compte de plusieurs dimensions telles que l'éducation, la santé, et les conditions de vie. Cela offre une perspective plus holistique de la situation des personnes par rapport à leur bien-être global. En outre, la pauvreté multidimensionnelle inclut souvent la qualité et l'accessibilité des services publics tels que l'éducation et les soins de santé. Une personne peut avoir un faible revenu monétaire mais accéder à des services publics de qualité, ce qui réduit sa pauvreté multidimensionnelle.

Plusieurs autres facteurs pourraient expliquer cette différence notamment :

- Le niveau élevé des inégalités de revenu qui traduit une distribution inéquitable des revenus, peut contribuer à une incidence plus élevée de la pauvreté monétaire. Malgré une baisse de l'indice de Gini passant de 0,424 en 2018-2019 à 0,347 en 2021-2022, ce niveau reste élevé. Selon le rapport sur le développement humain en 2022 publié par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), les 10% les plus riches détiennent environ 32,9% du revenu au Togo. En outre, 1% le plus riche détient 13,9% du revenu.
- Les efforts réalisés ces dernières années par le gouvernement avec des résultats notables notamment dans les secteurs prioritaires définis dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, à savoir l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et à l'électricité : ces actions sont susceptibles d'avoir amélioré plus rapidement les dimensions liées à l'accès aux services sociaux de base et contribué à une réduction plus importante de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle par rapport à la pauvreté monétaire.
- Les chocs économiques liés notamment à la pandémie de Covid-19 et aux tensions géopolitiques affectent directement le pouvoir d'achat des ménages par une forte hausse de l'inflation et sont susceptibles d'entraîner une baisse de la pauvreté monétaire moins importante par rapport à la pauvreté multidimensionnelle. Particulièrement, la pandémie de Covid-19 et la montée de l'extrémisme violent dans la sous-région ont contraint le gouvernement à accélérer la mise en place des infrastructures et services sociaux de base, qui ont pu contribuer à la baisse de la pauvreté multidimensionnelle entre 2018-2019 et 2021-2022.

Toutefois, il faut rappeler qu'il n'y a aucune relation logique entre les deux types de pauvreté en termes de méthodologie de construction. La pauvreté monétaire est calculée à partir de l'agrégation des dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages, alors que la pauvreté multidimensionnelle est élaborée sur des variables qualitatives relatives aux conditions de vie des ménages.

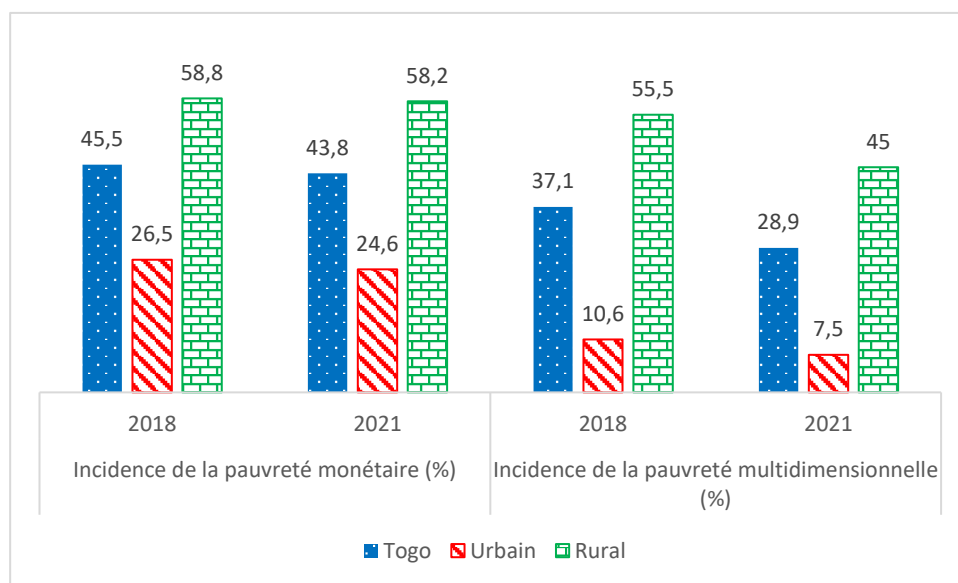
Tableau 3.16: Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence et par région

	Incidence de la pauvreté monétaire (%)				Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (%)	
	Au seuil de pauvreté alimentaire		Au seuil de pauvreté national			
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Togo	13,2	10,7	45,5	43,8	37,1	28,9
Milieu de résidence						
Urbain	4,3	3,6	26,5	24,6	10,6	7,5
Rural	19,5	15,9	58,8	58,2	55,5	45,0
Région						
Maritime	16,0	11,2	54,1	51,1	43,1	27,6
Plateaux	13,0	9,5	48,9	46,4	45,4	38,2
Centrale	12,7	11,4	47,3	50,3	42,8	32,3
Kara	19,2	15,8	56,1	53,3	47,8	40,4
Savanes	25,6	22,8	65,1	64,0	61,3	52,5
Grand Lomé	3,0	2,2	22,3	20,1	7,6	4,1

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

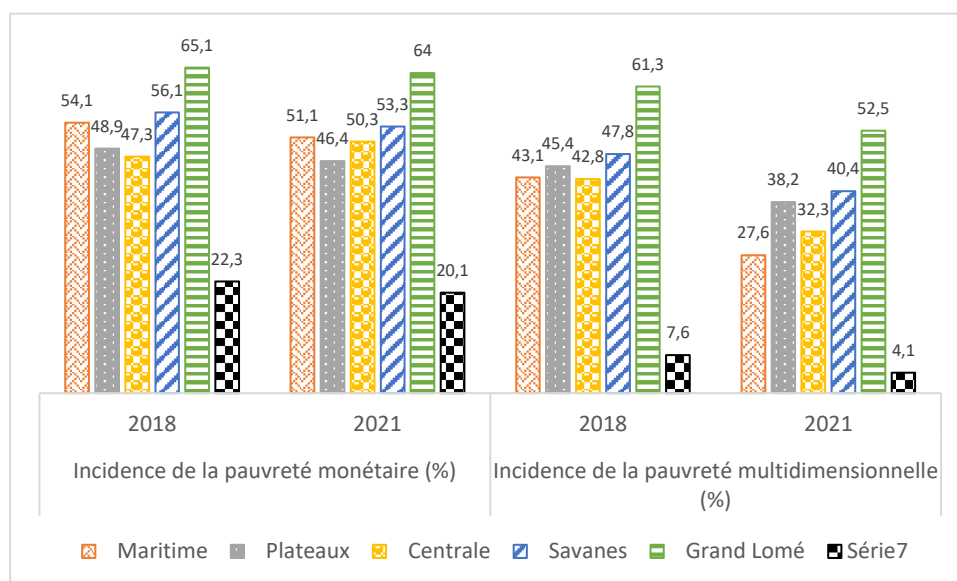
Par ailleurs, ces deux mesures présentent d'une part de grandes disparités entre le milieu rural et le milieu urbain et d'autre part, entre les régions. Les résultats sont illustrés dans les graphiques 3.22 et 3.23.

Graphique 3.22 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Graphique 3.23 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle par région



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

L'analyse croisée entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle révèle que la proportion des pauvres à la fois monétairement et multi dimensionnellement est de 20,0% en 2021-2022 contre 25,3% en 2018-2019. D'après le Tableau 3.16, les ménages qui ne sont ni monétairement, ni multi-dimensionnellement pauvres représentent 42,6% en 2018-2019 contre 47,2% en 2021-2022 traduisant ainsi les efforts dans la lutte contre la pauvreté.

Tableau 3.17: Interactions entre pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle

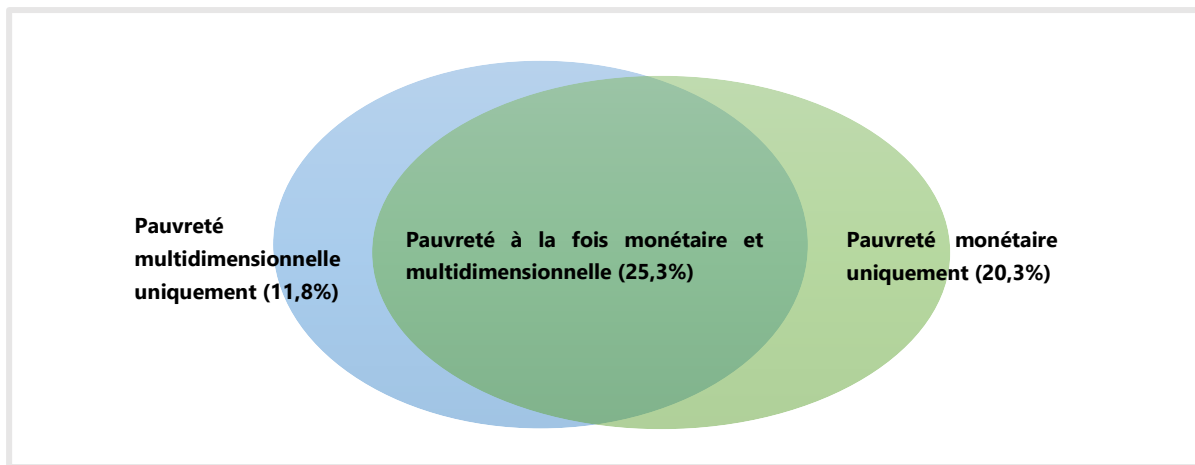
	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Pauvreté à la fois monétaire et multidimensionnelle	1 931 779	25,3	1 619 100	20,0
Pauvreté multidimensionnelle uniquement	900 988	11,8	793 359	9,0
Pauvreté monétaire uniquement	1 550 004	20,3	1 926 729	23,8
Non pauvre ni monétaire, ni multidimensionnelle	3 252 719	42,6	3 821 075	47,2
Ensemble	7 635 490	100,0	8 095 498	100,0

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Les Graphiques 3.24 et 3.25 font ressortir les interactions entre l'incidence de la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle en 2018-2019 et 2021-2022 au Togo. L'analyse des deux estimations laisse entrevoir des disparités en 2018-2019 et 2021-2022. Il ressort qu'en 2018-2019, un peu plus d'un quart (25,3%) des ménages au Togo étaient pauvres à la fois monétairement et multi dimensionnellement. Ce taux a connu une légère baisse en 2021-2022, et passe à 20,3%. Entre 2018-2019 et 2021-2022, le pourcentage des ménages uniquement pauvres de façon multidimensionnelle passe de 11,8% à 9,0%.

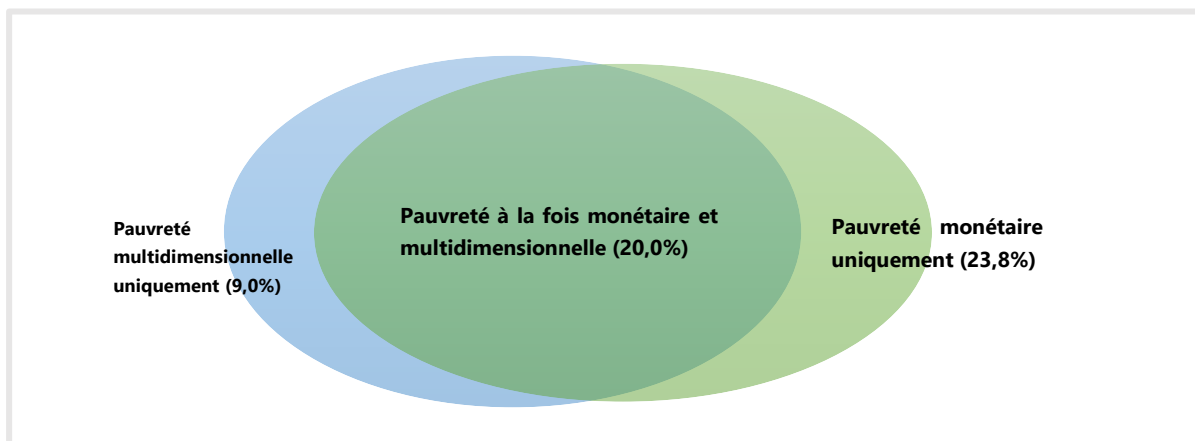
Par ailleurs, les ménages touchés uniquement par la pauvreté monétaire représentent 20,3% en 2018-2019 et 23,8% en 2021-2022 ; ce qui implique une augmentation de la proportion des ménages pauvres de 3,5 points de pourcentage.

Graphique 3.24 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle en 2018-2019



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Graphique 3.25 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle en 2021-2022



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Tableau 3.18 présente l'interaction entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle. L'analyse croisée entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle révèle que la proportion de personnes à la fois en situation d'extrême pauvreté monétaire et multidimensionnelle est de 6,6% en 2021-2022 contre 8,7% en 2018-2019. Les ménages qui ne sont ni extrêmement pauvres au seuil alimentaire, ni multi dimensionnellement pauvres représentent 59,7% en 2018-2019 contre 67,1% en 2021-2022. De plus, la proportion des ménages touchés uniquement par l'extrême pauvreté monétaire (au seuil alimentaire) reste quasiment constante (3,2% en 2018-2019 contre 4,0% en 2021-2022).

Tableau 3.18: Interactions entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et pauvreté multidimensionnelle

	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Pauvreté à la fois monétaire (au seuil alimentaire) et multidimensionnelle	664 288	8,7	534 303	6,6
Pauvreté multidimensionnelle uniquement	2 168 479	28,4	1 805 296	22,3
Pauvreté monétaire uniquement au seuil alimentaire	244 336	3,2	323 820	4,0
Non pauvre ni monétaire (au seuil alimentaire), ni multidimensionnelle	4 558 388	59,7	5 432 079	67,1
Ensemble	7 635 490	100,0	8 095 498	100,0

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Une autre analyse croisée est faite entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle sévère (Tableau 3.19). Il montre qu'en 2018-2019, 2,2% de la population, soit 167 981 individus, se trouvaient dans une situation d'extrême pauvreté à la fois monétaire (au seuil alimentaire) et multidimensionnelle sévère. Cette proportion diminuant à 1,6% (129 528) en 2021-2022. La population se trouvant seulement en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère a également régressé de 6,3% (481 036) en 2018-2019 à 3,6% (291 438) en 2021-2022. La pauvreté monétaire seule au seuil alimentaire a légèrement diminué de 9,8% (748 278) à 9,0% (728 595).

Tableau 3.19: Interactions entre l'extrême pauvreté au seuil alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle sévère

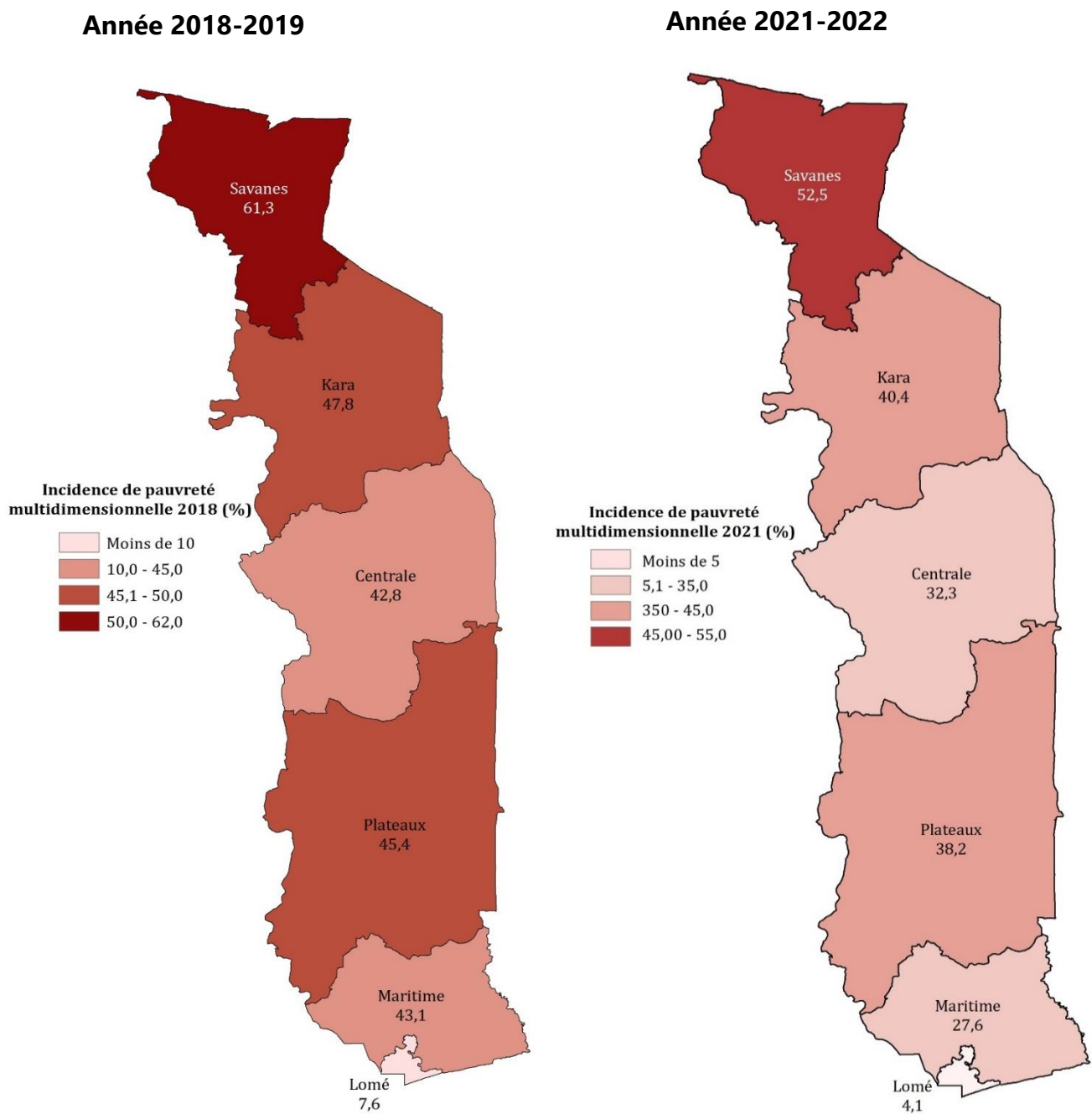
	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Pauvreté à la fois monétaire (au seuil alimentaire) et multidimensionnelle sévère	167 981	2,2	129 528	1,6
Pauvreté multidimensionnelle sévère uniquement	481 036	6,3	291 438	3,6
Pauvreté monétaire uniquement au seuil alimentaire	748 278	9,8	728 595	9,0
Non pauvre ni monétaire (au seuil alimentaire), ni multidimensionnelle sévère	6 238 195	81,7	6 945 937	85,8
Ensemble	7 635 490	100	8 095 498	100

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Par ailleurs, les cartes 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4 représentent les cartes régionales de l'incidence de pauvreté monétaire et les indicateurs de pauvreté multidimensionnelle au seuil de privations de 33% en 2018-2019 et 2021-2022 au Togo.

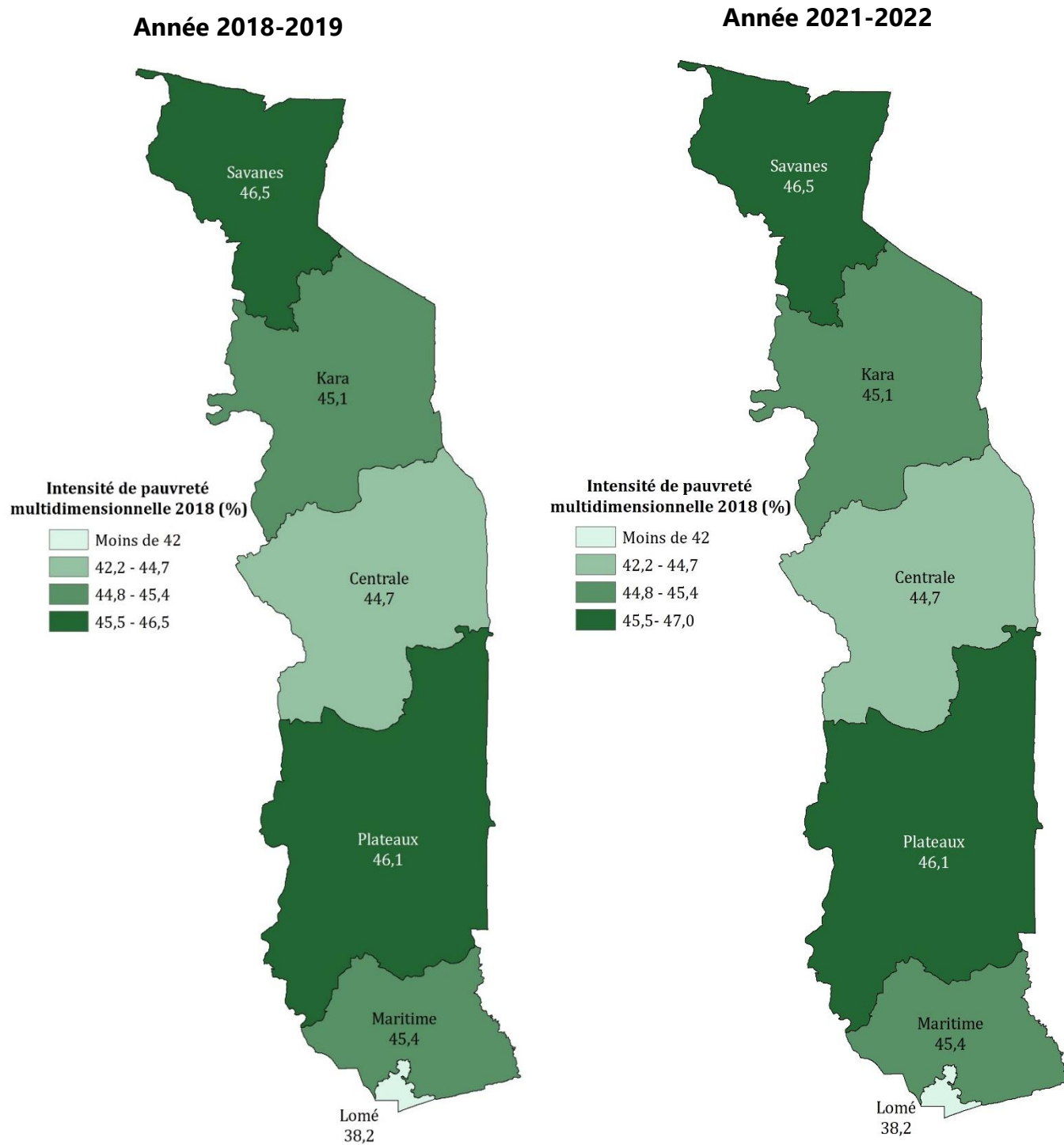
Pour ces indicateurs de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, la région des Savanes présente les valeurs les plus élevées.

Carte 3.1 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022



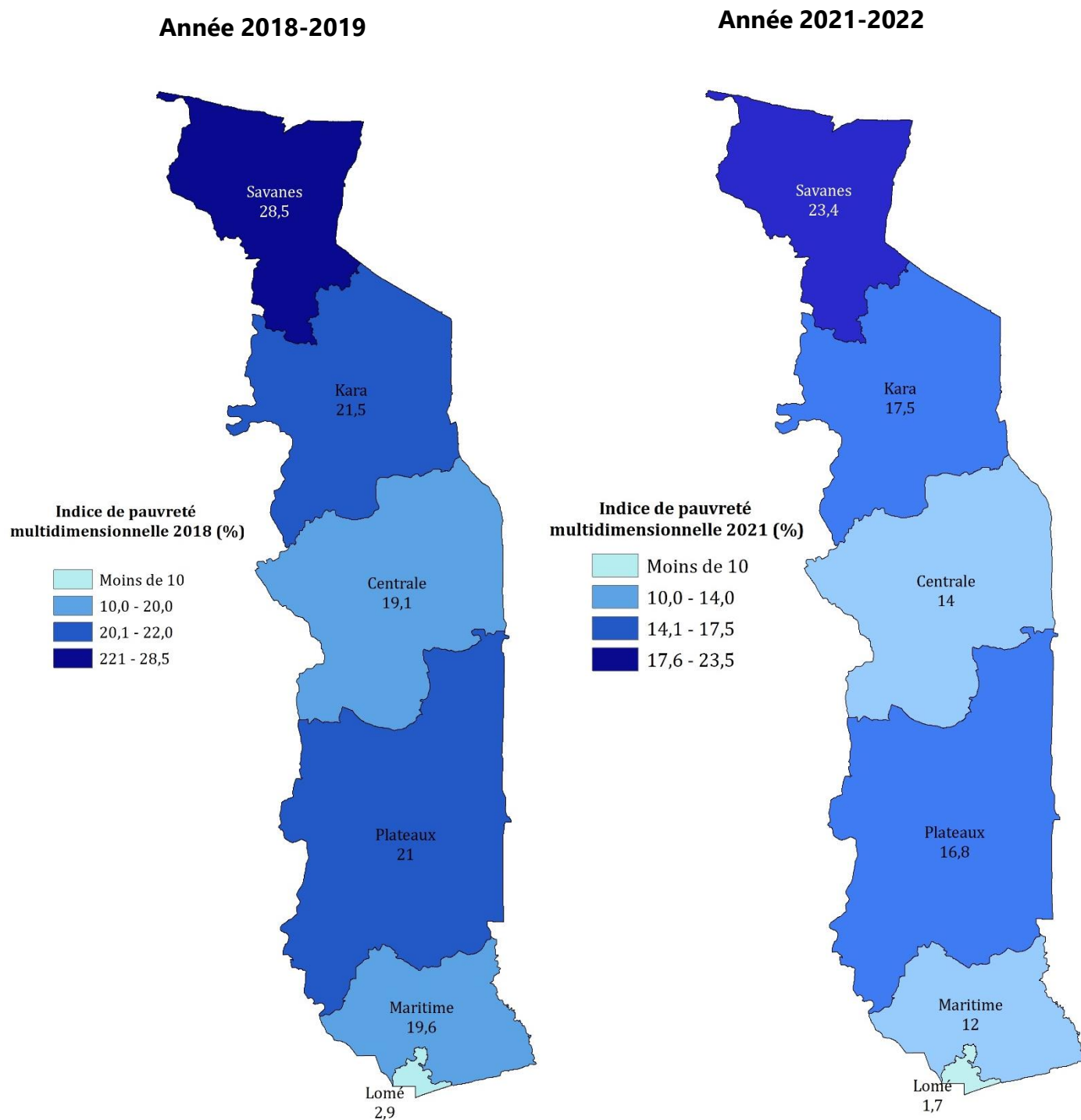
Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Carte 3.2 : Intensité de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022

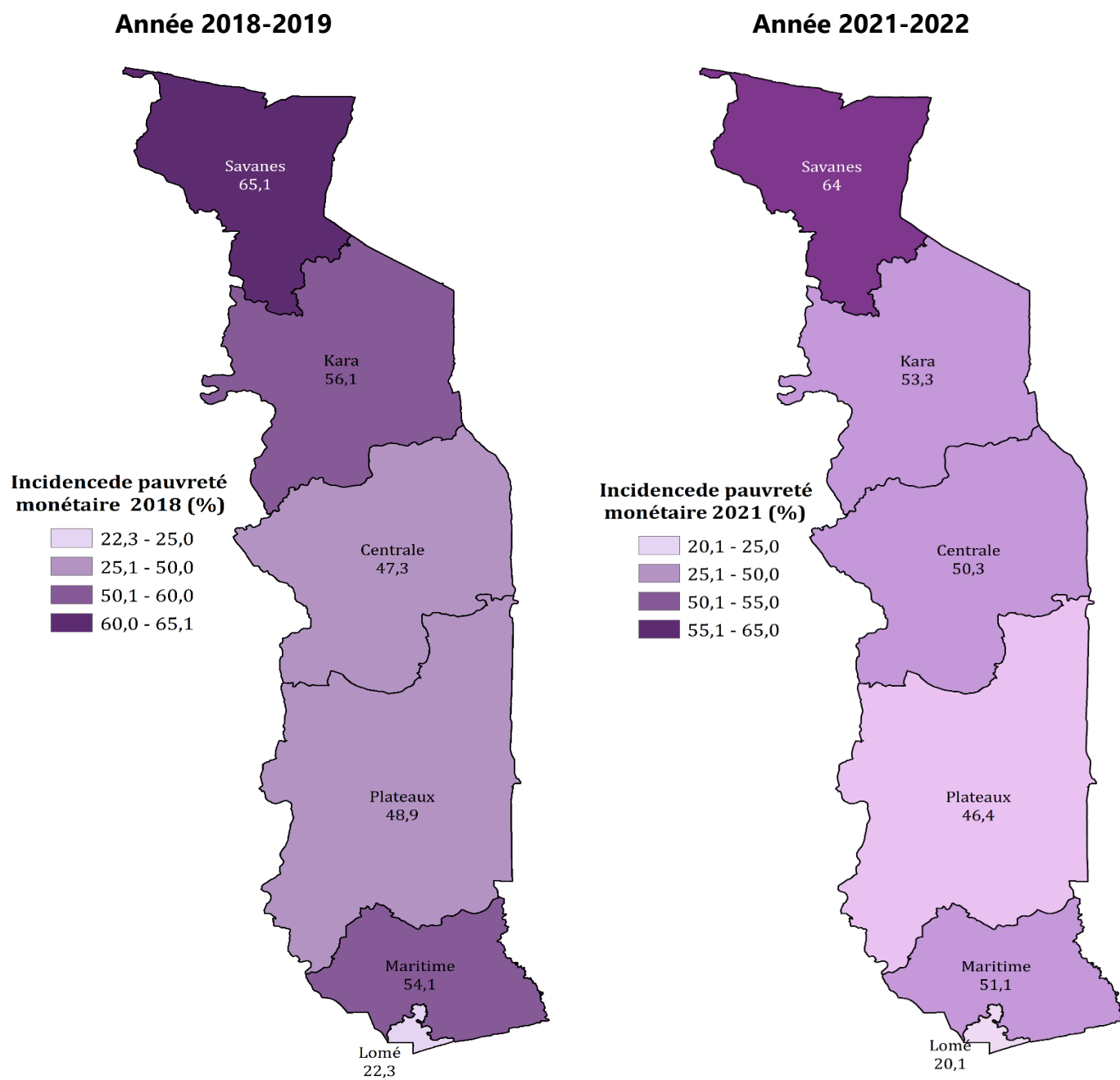


Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Carte 3.3 : Indice de la pauvreté multidimensionnelle par région en 2018-2019 et 2021-2022



Carte 3.4 : Incidence de la pauvreté monétaire par région en 2018-2019 et 2021-2022



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

CHAPITRE 4 : CONSTRUCTION DE L'INDICE DE VULNERABILITE MULTIDIMENSIONNELLE

Ce chapitre traite de la vulnérabilité et contribue aux efforts du Togo pour mieux circonscrire les ménages les plus vulnérables, en tenant compte des multiples aspects de leur précarité.

Bien que l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) soit un outil précieux pour évaluer la pauvreté en se basant sur des dimensions traditionnelles telles que l'éducation, la santé et les conditions de vie, il ne capture pas pleinement la réalité des chocs et autres contraintes subies qui peuvent exacerber la vulnérabilité des ménages.

Afin de combler ce déficit, l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) a été introduit, en adoptant une méthodologie similaire à celle de l'IPM, mais en y ajoutant une dimension cruciale : celle des « chocs et emploi ». En outre, cette nouvelle dimension permet de mieux comprendre et quantifier l'impact des événements imprévus, comme les crises économiques, les pertes d'emploi ou les catastrophes naturelles, sur la stabilité des ménages. En intégrant cette dimension, l'IVM offre une évaluation plus complète et précise de la vulnérabilité des ménages.

L'incidence (H), l'intensité (A) et l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) seront présentés sur le plan national et selon le milieu ainsi que la région de résidence. Les imbrications entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle seront aussi analysées.

4.1. Dimensions et seuils de privation

La construction de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM), repose sur quatre dimensions principales. Il s'agit des trois dimensions traditionnelles de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : santé, éducation et conditions de vie, auxquelles s'ajoute une quatrième dimension chocs et emploi. Cette dernière dimension permet de capturer les impacts des aléas climatiques, du chômage, du sous-emploi et des chocs d'insécurité sur la vulnérabilité des ménages. L'ajout de la dimension chocs et emploi enrichit ainsi l'analyse sans altérer la continuité méthodologique des dimensions existantes. Ceci permet une évaluation plus globale et nuancée de la vulnérabilité multidimensionnelle. La dimension chocs et emploi est constituée de trois indicateurs à savoir :

- **risques climatiques**, si le ménage a été exposé à une inondation, à une sécheresse ou à une invasion de ravageurs de récoltes ;
- **insécurité**, si le ménage a été affecté par des conflits armés ou des conflits éleveurs-agriculteurs ;
- **chômage et sous-emploi**, si un membre du ménage est un chômeur ou si la productivité de l'emploi d'un membre du ménage en âge de travailler est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que ce membre est disposé à occuper pour une durée de moins de trente-cinq (35) heures par mois.

Le Tableau 4.1 présente l'ensemble des quatre dimensions retenues pour l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM), ainsi que les indicateurs associés et les poids attribués à chacun.

Tableau 4.1: Dimensions, privations et poids des indicateurs

Dimensions	Privations	Poids (dimension)	Poids (indicateur)
Santé	Consultation médicale	1/4	1/12
	Accès aux soins de santé		1/12
	Maladies chroniques		1/12
Education	Nombre d'année d'éducation	1/4	1/12
	Fréquentation scolaire des enfants		1/12
	Alphabétisation des adultes		1/12
Conditions de vie	Accès à l'électricité	1/4	1/32
	Utilisation des toilettes améliorées		1/32
	Utilisation d'eau potable		1/32
	Nature du mur		1/32
	Nature du toit		1/32
	Nature du sol		1/32
	Inclusion financière		1/32
	Possession de biens durables		1/32
Chocs et emploi	Risques climatiques	1/4	1/12
	Insécurité		1/12
	Chômage et sous-emploi		1/12

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Tout comme pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), le seuil de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) est fixé à 33% des privations pondérées. Cela signifie qu'un ménage est considéré comme vulnérable si la somme des pondérations des indicateurs des privations qu'il subit, atteint ou dépasse ce seuil. Par ailleurs, les autres seuils établis pour l'IPM, tels que ceux utilisés pour déterminer les degrés de privation au sein de chaque dimension, restent identiques dans le cadre de l'IVM. Cette continuité dans l'application des seuils permet de maintenir une cohérence méthodologique entre les deux indices, facilitant ainsi les comparaisons tout en offrant une évaluation plus complète de la vulnérabilité.

4.2. Résultats de l'IVM

4.2.1. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle au niveau national

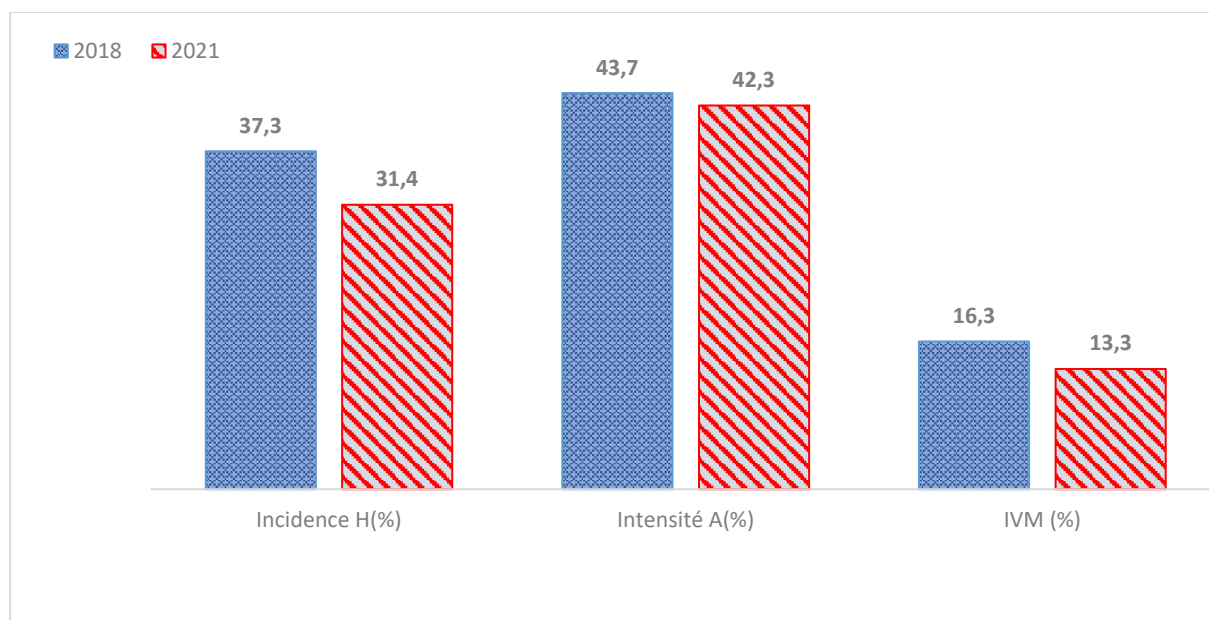
Le Graphique 4.1 met en lumière une évolution significative de l'incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle au niveau national. En 2021-2022, un peu plus de trois ménages sur dix (31,4%) sont considérés comme multi-dimensionnellement vulnérables, c'est-à-dire qu'ils subissent au moins 33,3% des privations retenues dans l'IVM. Ce chiffre marque une réduction substantielle de la vulnérabilité par rapport à 2018-2019, où l'incidence était de 37,3%. Cette baisse de l'incidence traduit une amélioration importante des conditions de vie des ménages, indiquant que de plus en plus de familles échappent aux privations multiples qui caractérisent la vulnérabilité multidimensionnelle. Cette tendance positive est le reflet d'efforts ciblés pour

renforcer la résilience des ménages et réduire les privations qui affectent leur bien-être global, notamment le Projet de Filets Sociaux et Services de Base et du programme Novissi

L'intensité de la vulnérabilité multidimensionnelle, qui est passée de 43,7% en 2018-2019 à 42,3% en 2021-2022, reflète la diminution des privations subies par les ménages considérés comme vulnérables. Cette diminution de 1,4 point de pourcentage indique que, bien que les ménages vulnérables soient encore affectés par plusieurs privations, l'ampleur de ces privations a légèrement diminué au fil du temps.

Par ailleurs, les valeurs de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle sont respectivement de 0,163 en 2018-2019 et de 0,133 en 2021-2022. Ces résultats signifient que les ménages multidimensionnellement vulnérables ont subi environ 16% de l'ensemble des privations en 2018-2019 et 13% de l'ensemble des privations en 2021-2022.

Graphique 4.1 : Incidence, intensité et indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) au niveau national



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Tableau 4.2 : Incidence, intensité et indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM)

Seuil de pauvreté (k) ³	Indice	Valeur	
		2018	2021
	IVM	0,163	0,133
	Intensité (A, %)	43,7	42,3
k = 33,3%	Incidence (H, %)	37,3	31,4
k=20% à 33,3%	Pourcentage des individus susceptibles de basculer dans la vulnérabilité multidimensionnelle	26,7	26,9
k = 50%	Pourcentage des individus en situation de vulnérabilité sévère	7,4	4,4

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

4.2.2. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence

L'analyse du Tableau 4.3 révèle des disparités marquées entre les milieux rural et urbain en matière de vulnérabilité multidimensionnelle. En 2021-2022, près de la moitié des ménages en milieu rural (48,6%) sont considérés comme vulnérables ; ceci contraste fortement avec les 8,4% de ménages vulnérables en milieu urbain. Cette différence souligne la persistance d'une pauvreté et d'une vulnérabilité accrues dans les zones rurales, où les ménages sont plus susceptibles de cumuler des privations dans plusieurs dimensions.

L'analyse de l'intensité de la vulnérabilité multidimensionnelle en 2021-2022 révèle que chaque ménage considéré comme vulnérable a subi en moyenne 42,3% des privations pondérées ; ceci équivaut à environ 7 indicateurs sur 17, quel que soit son milieu de résidence. Plus précisément, l'intensité de la vulnérabilité est de 42,8% en milieu rural et de 39,0% en milieu urbain. Cela signifie que, bien que la proportion de ménages vulnérables soit nettement plus élevée en milieu rural, l'intensité des privations reste substantielle dans les deux contextes. Les ménages vulnérables, qu'ils vivent en zone rurale ou urbaine, sont confrontés à un nombre important de privations ; ceci souligne la nécessité de renforcer les interventions pour réduire ces privations et améliorer le bien-être global des ménages.

Tableau 4.3 : Vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence

Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IVM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Togo	37,3	31,4	43,7	42,3	0,163	0,133
Milieu de résidence						
Urbain	10,2	8,4	38,1	39,0	0,039	0,033
Rural	56,1	48,6	44,4	42,8	0,249	0,208

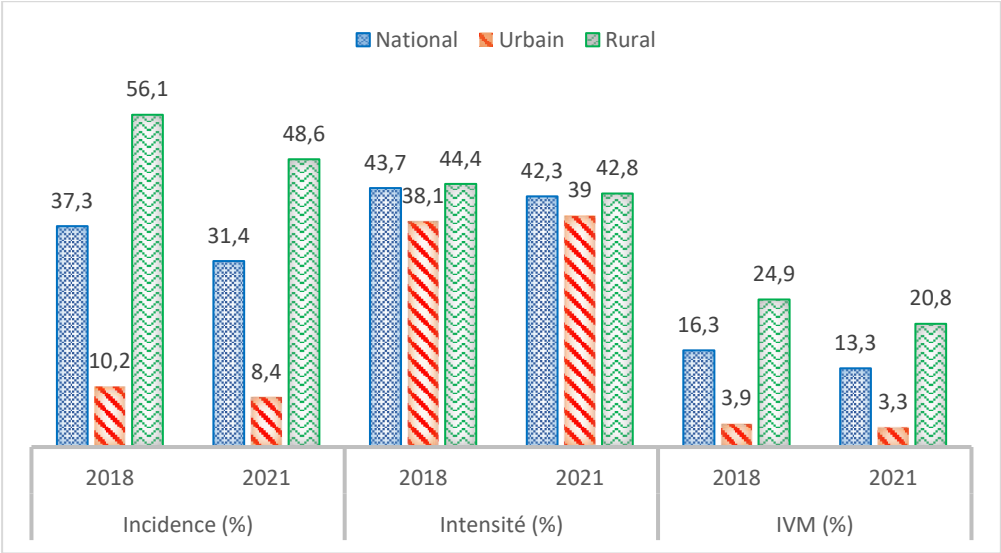
Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

La valeur de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) reflète cette disparité, avec un IVM de 0,208 en milieu rural contre 0,033 en milieu urbain. Ces chiffres mettent en évidence

³ Privation dans au moins k% des indicateurs pondérés.

l'écart significatif entre les conditions de vie dans les zones rurales et urbaines, soulignant la nécessité de mettre en place des politiques ciblées pour réduire la vulnérabilité dans les zones rurales, où les défis restent les plus prononcés.

Graphique 4.2: Vulnérabilité multidimensionnelle par milieu de résidence



Source: Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

4.2.3. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle par région

Le Tableau 4.4 présente les résultats de la vulnérabilité multidimensionnelle au Togo et son évolution entre 2018-2019 et 2021-2022 selon les régions. L'analyse montre que l'incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle ainsi que l'indice associé sont globalement plus élevées dans les régions autre que le Grand Lomé, où l'incidence est de 4,3% en 2021-2022. Cette différence met en lumière l'écart marqué entre Grand Lomé et le reste du pays en termes de vulnérabilité.

Tableau 4.4 : Vulnérabilité multidimensionnelle par région

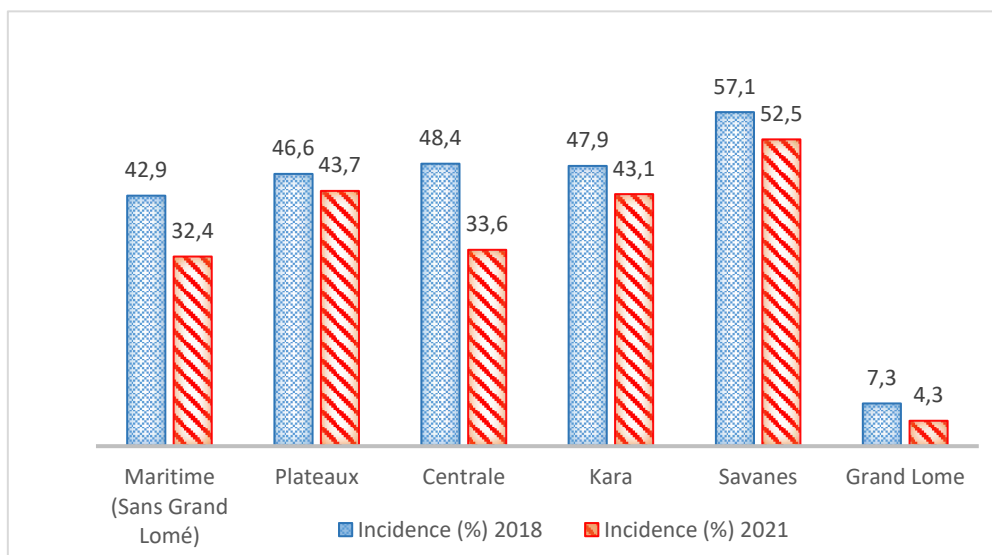
Région	Incidence (%)		Intensité (%)		IVM	
	2018	2021	2018	2021	2018	2021
Togo	37,3	31,4	43,7	42,3	0,163	0,133
Région						
Maritime (sans Grand Lomé)	42,9	32,4	43,8	41,8	0,188	0,136
Plateaux	46,6	43,7	44,6	43,1	0,208	0,189
Centrale	48,4	33,6	43,6	42,3	0,211	0,142
Kara	47,9	43,1	44,2	41,4	0,212	0,179
Savanes	57,1	52,5	44,3	43,4	0,253	0,228
Grand Lomé	7,3	4,3	35,7	36,6	0,026	0,016

Source: Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

La région des Savanes se distingue particulièrement, avec plus de la moitié de sa population (52,5% en 2021-2022) classée comme vulnérable de manière multidimensionnelle, ce qui fait d'elle la région la plus vulnérable du pays. Ces chiffres illustrent une concentration importante

de la pauvreté et de la vulnérabilité dans cette région, nécessitant des interventions vigoureuses pour atténuer les privations multiples auxquelles sa population est confrontée.

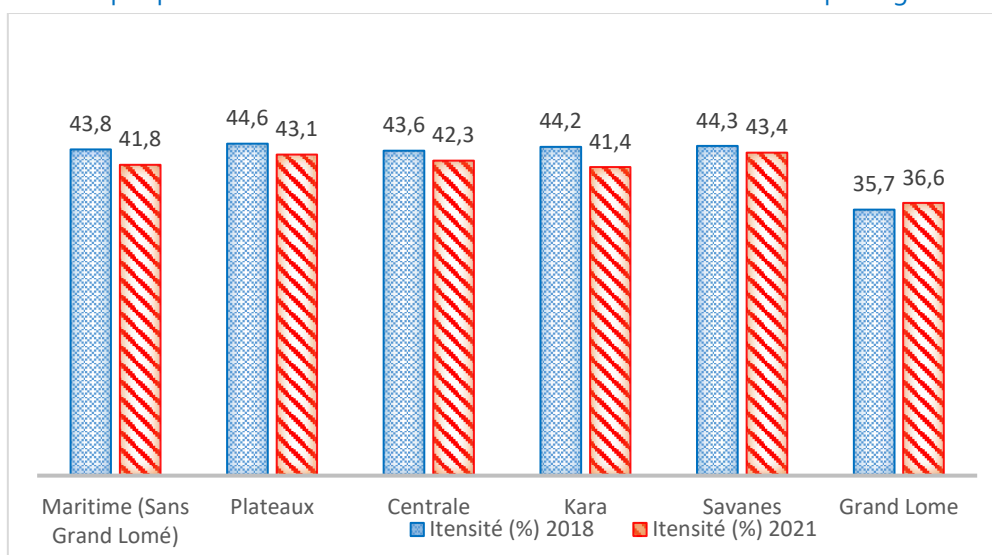
Graphique 4.3 : Incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle par région



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

En revanche, l'intensité de la vulnérabilité, qui mesure la gravité des privations subies par les ménages vulnérables, ne montre pas de variation significative entre les régions. Cela suggère que, l'ampleur des privations subies par les ménages vulnérables reste relativement constante à travers le pays bien que la proportion de ménages vulnérables varie d'une région à l'autre.

Graphique 4.4 : Intensité de la vulnérabilité multidimensionnelle par région

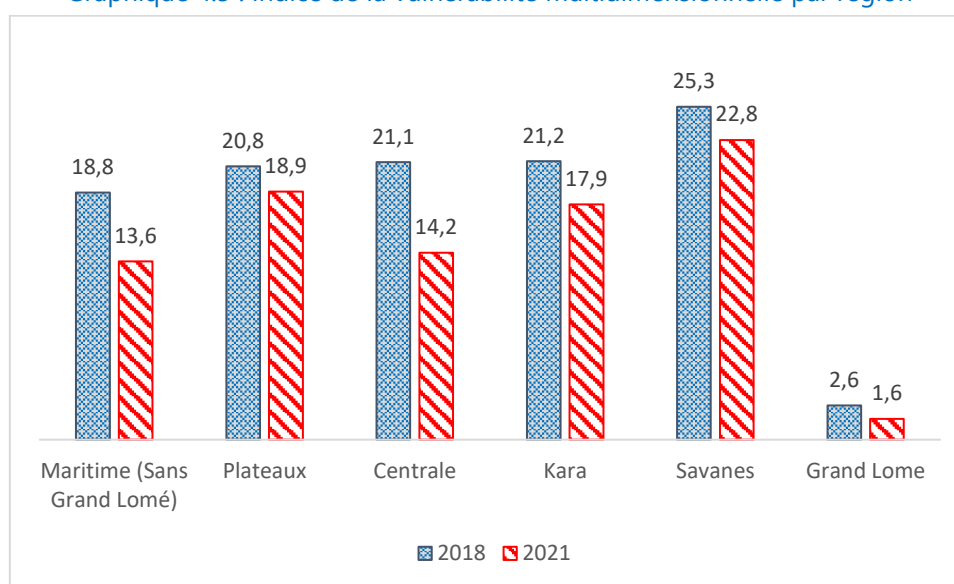


Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Graphique 4.5 illustre les variations de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) au Togo entre 2018-2019 et 2021-2022, et révèle des disparités régionales notables.

Toutes les régions montrent une diminution de l'IVM, indiquant une amélioration générale des conditions de vie. La région des Savanes reste la plus vulnérable malgré une baisse de l'IVM de 25,3% à 22,8%, tandis que le Grand Lomé affiche l'indice le plus faible, passant de 2,6% à 1,6%. Les régions Maritime (sans Grand Lomé), Plateaux, Centrale, et Kara ont également enregistré des baisses significatives de leur IVM, indiquant des progrès importants dans la réduction de la vulnérabilité multidimensionnelle. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires dans les zones les plus touchées.

Graphique 4.5 : Indice de la vulnérabilité multidimensionnelle par région



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

4.2.4. Pauvreté monétaire et vulnérabilité multidimensionnelle

L'analyse croisée entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle montre une réduction notable de la proportion de ménages à la fois monétairement pauvres et multidimensionnellement vulnérables, passant de 24,5% en 2018-2019 à 20,7% en 2021-2022.

D'après les résultats du Tableau 4.5, la part des ménages qui ne sont ni pauvres monétairement ni vulnérables multi-dimensionnellement a augmenté, passant de 41,7% en 2018-2019 à 45,6% en 2021-2022. Cette augmentation traduit les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté,

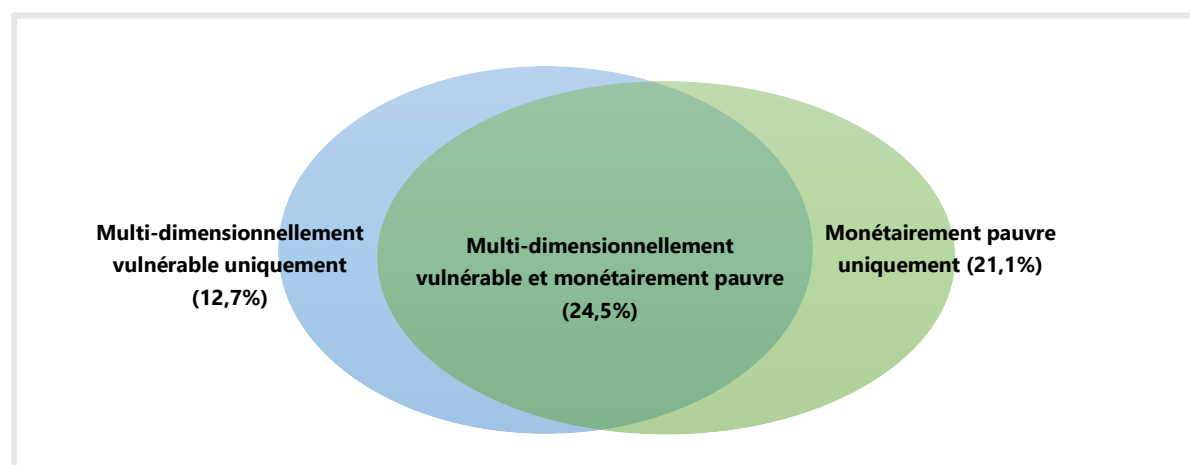
reflétant l'efficacité des politiques et des interventions qui visent à améliorer les conditions de vie des ménages au Togo.

Tableau 4.5 : Interactions entre pauvreté monétaire et vulnérabilité multidimensionnelle

	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Multi-dimensionnellement vulnérable et monétairement pauvre	1 870 695	24,5	1 675 768	20,7
Multi-dimensionnellement vulnérable uniquement	969 707	12,7	858 123	10,6
Monétairement pauvre uniquement	1 611 088	21,1	1 870 060	23,1
Non monétairement pauvre, ni multi-dimensionnellement vulnérable	3 183 999	41,7	3 691 547	45,6
Ensemble	7 635 490	100,0	8 095 498	100,0

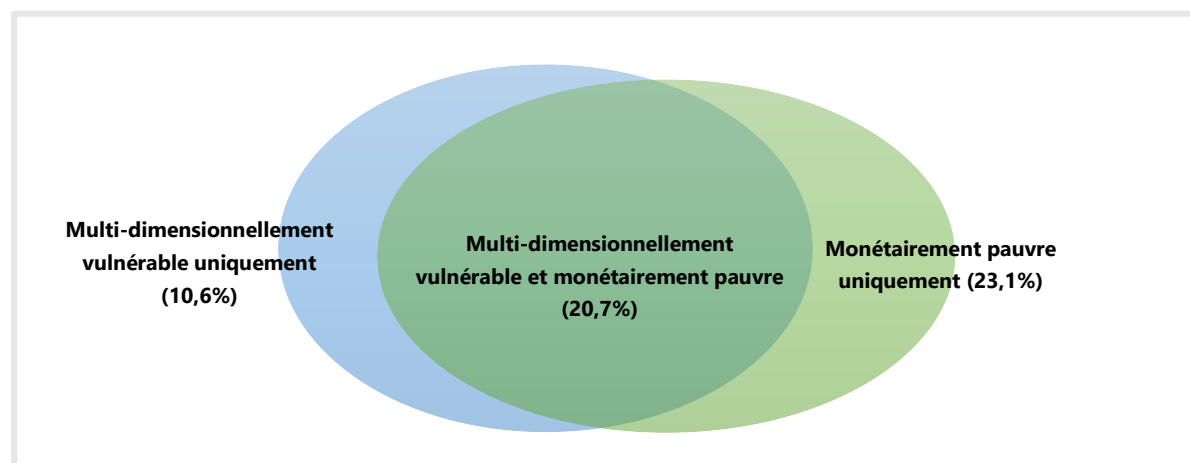
Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Graphique 4.6 : Interactions entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle en 2018-2019



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Graphique 4.7: Interactions entre la pauvreté monétaire et la vulnérabilité multidimensionnelle en 2021-2022



Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Le Tableau 4.6 met en évidence l'interaction entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et la vulnérabilité multidimensionnelle, révélant des évolutions notables entre 2018-2019 et 2021-2022. En 2018-2019, environ un ménage sur dix (8,1%) était à la fois multi-dimensionnellement vulnérable et monétairement pauvre au seuil alimentaire. Ce taux a légèrement diminué en 2021-2022, passant à 6,5% ; ceci indique une légère amélioration dans la diminution de l'effectif des ménages confrontés à cette situation. De plus, la proportion de ménages vulnérables uniquement sur le plan multidimensionnel a également baissé, passant de 29,2% en 2018-2019 à 24,8% en 2021-2022 reflétant ainsi un progrès significatif dans la réduction des privations multiples.

Tableau 4.6 : Interactions entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et vulnérabilité multidimensionnelle

	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Multi-dimensionnellement vulnérable et monétairement pauvre au seuil alimentaire	618 475	8,1	526 207	6,5
Multi-dimensionnellement vulnérable uniquement	2 229 563	29,2	2 007 684	24,8
Monétairement pauvre au seuil alimentaire uniquement	297 784	3,9	340 011	4,2
Non monétairement pauvre au seuil alimentaire, ni multi-dimensionnellement vulnérable	4 489 668	58,8	5 221 596	64,5
Ensemble	7 635 490	100,0	8 095 498	100,0

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

Une autre analyse croisée faite entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et la vulnérabilité multidimensionnelle sévère (Tableau 4.7) montre qu'en 2018-2019, 1,7% de la population, soit 129 803 individus, se trouvaient dans une situation de pauvreté monétaire au seuil alimentaire et de vulnérabilité multidimensionnelle sévère. Cette proportion est passée à 1,0% soit 80 955 individus en 2021-2022. La population qui se trouve uniquement en situation de vulnérabilité multidimensionnelle sévère est passée de 435 223 individus soit 5,7% en 2018-2019, à 283 342 individus soit 3,5% en 2021-2022. La pauvreté monétaire uniquement au seuil alimentaire est passée de 10,3% soit 786 455 individus à 9,7% soit 785 263 individus.

Tableau 4.7: Interactions entre la pauvreté monétaire au seuil alimentaire et la vulnérabilité multidimensionnelle sévère

	2018		2021	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Sévèrement multi-dimensionnellement vulnérable et monétairement pauvre au seuil alimentaire	129 803	1,7	80 955	1,0
Sévèrement multi-dimensionnellement vulnérable uniquement	435 223	5,7	283 342	3,5
Monétairement pauvre au seuil alimentaire uniquement	786 455	10,3	785 263	9,7
Non monétairement pauvre au seuil alimentaire, ni sévèrement multi-dimensionnellement vulnérable	6 284 008	82,3	6 945 937	85,8
Ensemble	7 635 490	100	8 095 498	100

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

CHAPITRE 5 : DE LA VULNERABILITE MULTIDIMENSIONNELLE AU REGISTRE SOCIAL DES PERSONNES ET DES MENAGES

L'une des priorités de l'Etat togolais est l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, la mise en place du Registre social des personnes et des ménages (RSPM) est un projet prioritaire devant permettre la réalisation des ambitions d'une plus grande inclusion économique et sociale au Togo.

En effet, le RSPM est une base de données qui regroupe des informations sur les personnes et les ménages dans le but d'attribuer des aides ou des prestations sociales en fonction des besoins des individus et des ménages. Ce registre permet notamment d'identifier les personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité et de leur apporter un soutien adéquat.

Il permet également de faciliter et de coordonner la conception et la mise en œuvre des programmes par les administrations concernées. La mise en place de ce registre s'inscrit dans le cadre des ambitions d'une plus grande inclusion économique et sociale, portée par les pouvoirs publics.

Une collecte de données auprès de l'ensemble de la population, sur la base d'un questionnaire réduit, est nécessaire pour dresser le profil socio-économique de chaque individu et ménage afin de déterminer s'il est une personne ou ménage éligible aux différentes politiques de protection sociale du gouvernement.

5.1. Situation des privations au niveau des régions

Cette section est focalisée sur la compréhension et l'analyse de la manière dont les privations affectent les ménages à travers différentes régions. L'objectif est d'élaborer une approche méthodologique précise permettant d'identifier et de cibler les ménages les plus vulnérables ou les plus durement touchés par la pauvreté. Cela implique d'examiner attentivement les différentes formes de privation, qu'elles soient liées au revenu, à l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, ou à d'autres aspects essentiels à la qualité de vie des ménages. En comprenant mieux la répartition de ces privations à travers les différentes régions, il deviendra possible de mettre en place des stratégies de ciblage plus efficaces et adaptées à chaque contexte régional, ce qui permettra d'optimiser l'allocation des ressources et des efforts visant à réduire la pauvreté et à soutenir les ménages vulnérables.

En considérant la dimension santé, on observe des variations notables entre les régions. La privation par rapport à la consultation médicale indique des niveaux plus faibles dans la région de Savanes, tandis que les régions de Kara et Maritime affichent des pourcentages plus élevés, signalant des défis potentiels de consultation de personnel qualifié dans ces régions. En ce qui concerne l'accès aux soins de santé en termes de distance à parcourir, les régions de Kara et Savanes présentent des privations plus élevées, tandis que la satisfaction aux soins est particulièrement faible dans la région des Savanes. Ces données soulignent la nécessité de stratégies ciblées pour améliorer l'accès aux soins de santé et la satisfaction des ménages, en particulier dans les régions plus touchées.

L'analyse des privations éducatives révèle des tendances importantes. Les régions Maritime, Plateaux et Centrale ont des pourcentages de privation d'années d'éducation relativement élevées. La privation liée à fréquentation scolaire des enfants est plus importante dans la région de Savanes, mettant en lumière des défis particuliers dans ce domaine. Les taux d'alphabétisation des adultes varient également, avec des privations plus marquées dans la région des Savanes. Ces résultats soulignent la nécessité de mesures éducatives différenciées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque région.

En ce qui concerne les privations liées aux conditions de vie, les régions de Kara et Savanes sont plus touchées par le manque d'accès à l'électricité. Les privations liées à l'accès à l'eau potable sont plus marquées dans la région de Kara. Les conditions de logement, telles que la nature du mur, du toit et du sol, présentent des variations régionales importantes, soulignant des disparités dans les conditions de vie. En matière d'inclusion financière, les privations sont plus élevées dans la région Centrale. Ces constats appellent à des interventions spécifiques visant à améliorer les conditions de vie, l'accès aux ressources de base et l'inclusion financière, en tenant compte des réalités régionales.

Le Tableau 5.1 met en évidence des disparités régionales marquées en matière de risques climatiques, d'insécurité, et de chômage ou sous-emploi. La région des Plateaux est la plus vulnérable aux risques climatiques. L'insécurité est globalement faible à l'échelle nationale. Le chômage et le sous-emploi atteignent des niveaux particulièrement élevés dans la région de la Kara, tandis que le Grand Lomé enregistre les taux les plus bas. Ces disparités régionales révèlent que chaque région est confrontée à des défis spécifiques, nécessitant des interventions adaptées pour atténuer les chocs économiques, sécuritaires et environnementaux de manière efficace.

Tableau 5.1: Statistiques descriptives des privations des ménages par région en 2021-2022

	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	DAGL	TOGO
Santé							
Consultation médicale (%)	3,9	4,1	2,9	5,4	6,9	10,4	5,0
Accès aux soins de santé (%)	3,8	4,7	4,7	8,7	6,1	7,1	5,6
Maladies chroniques (%)	1,7	0,6	0,9	1,1	0,6	7,1	1,1
Education							
Nombre d'année d'éducation (%)	14,5	12,7	13,7	11,0	9,7	22,2	12,4
Fréquentation scolaire des enfants (%)	3,6	5,2	5,4	5,3	5,3	1,7	4,9
Alphabétisation des adultes (%)	16,5	15,5	16,4	18,7	18,7	18,5	17,2
Conditions de vie							
Accès à l'électricité (%)	4,1	6,2	6,1	6,3	6,3	1,7	5,7
Utilisation des toilettes améliorées (%)	6,4	6,8	6,8	7,3	6,8	3,6	6,7
Utilisation d'eau potable (%)	2,5	3,1	2,7	1,5	2,6	1,0	2,5
Nature du mur (%)	1,8	2,6	3,3	2,1	2,4	0,6	2,3
Nature du toit (%)	3,0	0,4	0,3	0,5	1,3	0,6	1,0
Nature du sol (%)	2,1	1,7	1,1	1,2	2,3	0,6	1,7

	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	DAGL	TOGO
Inclusion financière (%)	4,0	4,1	5,4	4,0	4,1	1,7	4,1
Possession de biens durables (%)	4,1	3,5	3,2	2,6	2,3	1,5	3,1
Chocs et emploi							
Risques climatiques	9,4	12,0	9,9	5,2	7,7	3,5	8,9
Insécurité	0,2	1,4	0,2	0,7	0,4	0,0	0,7
Chômage et sous-emploi	18,3	15,3	17,1	18,6	16,5	18,4	16,9

Source : Calculs issus de l'EHCVM 2018-2019 et 2021-2022

5.2. Lien entre l'IVM et le RSPM

Le gouvernement a inscrit l'établissement du registre social des personnes et des ménages (RSPM) comme une priorité dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Le RSPM sera l'outil de référence au cœur des futures actions gouvernementales dans le domaine de l'aide et de l'assistance sociale. En effet, le RSPM est un élément-clé pour améliorer le ciblage, renforcer la coordination et les synergies, et garantir à toutes les couches de la population un meilleur accès aux services sociaux de base.

Il s'agit d'une base de données qui contient des informations biométriques et socio-économiques sur toute la population togolaise afin de cibler plus efficacement les différentes catégories d'individus ou de ménages pauvres et vulnérables susceptibles de bénéficier des programmes de protection sociale. Dans le cadre de la mise en place du RSPM, l'IVM constitue un input très important en fournissant une vue exhaustive de la pauvreté. Pour ce faire, les indicateurs retenus dans la construction de l'IVM doivent faire partie intégrante du questionnaire utilisé pour collecter les informations socio-économiques auprès des individus et ménages.

En outre, les indicateurs utilisés pour construire l'IVM sont primordiaux dans le ciblage des individus et ménages les plus défavorisés. En plus de ces indicateurs, il est indispensable d'ajouter dans le questionnaire du RSPM, les informations permettant d'estimer le revenu ou la consommation annuelle et d'autres caractéristiques économiques des individus et ménages.

5.3. Proposition de méthodologie de ciblage des ménages

À la lumière des statistiques descriptives sur les privations, il est indispensable de catégoriser les régions afin de mieux définir les critères de ciblage des ménages ou individus vulnérables et de maximiser l'impact des interventions gouvernementales. Deux groupes distincts, peuvent être identifiés.

- **Groupe 1 : Régions Hors District autonome Grand Lomé (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, Savanes)**

Ce groupe représente les régions où les indicateurs de privations varient, et qui partagent des défis socio-économiques similaires. Les priorités pour ce groupe devraient inclure des initiatives visant à renforcer l'accessibilité aux soins de santé, améliorer l'infrastructure éducative, et favoriser l'inclusion financière. En outre, étant donné les taux élevés de chômage et de sous-emploi observés dans certaines régions, comme Kara et Savanes, des

programmes de développement local axés sur la création d'emplois et le soutien à l'entrepreneuriat devraient être mis en place pour améliorer les conditions de vie. Les interventions devraient être adaptées aux spécificités de chaque région, tout en poursuivant des objectifs communs de réduction de la pauvreté, de renforcement de la résilience face aux chocs économiques, et d'amélioration des indicateurs sociaux

- **Groupe 2 : District autonome du Grand Lomé**

En tant que centre économique et politique, le District autonome du Grand Lomé présente des caractéristiques différentes des autres régions. Les initiatives dans cette région pourraient se concentrer sur des stratégies de développement économique, d'amélioration de l'efficacité des services publics, et de promotion de l'emploi. L'accent pourrait également être mis sur des programmes visant à atténuer les inégalités et à promouvoir une croissance économique inclusive.

5.4. Proposition des indicateurs de ciblage des ménages

La stratégie de ciblage des ménages vulnérables au Togo reposera sur deux catégories d'indicateurs : les indicateurs monétaires et les indicateurs non monétaires.

En ce qui concerne les indicateurs monétaires, l'accent sera mis sur l'identification des ménages qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires déterminés par des dépenses annuelles inférieures au seuil alimentaire défini lors de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Cette approche vise à quantifier la pauvreté monétaire et à orienter les ressources vers ceux qui feront face à des défis économiques majeurs.

Parallèlement, les indicateurs non monétaires, en particulier ceux issus de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM), seront considérés comme essentiels pour obtenir une image complète de la vulnérabilité. Ces indicateurs seront issus des dimensions clés de l'IVM à savoir éducation, santé, conditions de vie ainsi que chocs et emploi. En complément des indicateurs de l'IVM, d'autres indicateurs pertinents peuvent être ajoutés. Cette approche permet d'identifier les ménages qui font face à des privations multiples, allant au-delà de la simple dimension monétaire de la pauvreté.

En adoptant cette approche mixte, les programmes de lutte contre la vulnérabilité des populations pourront atteindre une précision accrue dans le ciblage, garantissant une adaptation des interventions aux besoins spécifiques des ménages vulnérables au Togo. Cette démarche plus holistique permettra une allocation plus efficace des ressources et contribuera à une amélioration globale des conditions de vie des ménages les plus nécessiteux.

Tableau 5.2: Proposition des indicateurs de ciblage

DIMENSIONS	INDICATEURS	DEFINITIONS
Santé	Consultation médicale	si au moins un individu membre du ménage est tombé malade et n'a pas pu consulter un agent de santé qualifié ;
	Accès aux soins de santé	si le ménage est à plus de cinq (05) kilomètres d'un centre de santé ;

DIMENSIONS	INDICATEURS	DEFINITIONS
	Maladies chroniques	si au moins un membre du ménage est atteint d'une maladie telle que diabète, l'hypertension artérielle
Education	Nombre d'années de scolarisation	si au moins un membre du ménage n'a pas atteint la cinquième année d'études primaires ;
	Fréquentation scolaire d'un enfant	si au moins un enfant du ménage en âge d'être scolarisé ne va pas à l'école ;
	Alphabétisation	si au moins un membre du ménage âgé de quinze (15) ans ou plus ne sait ni lire ni écrire.
Conditions de vie des ménages	Accès à l'électricité	si le ménage n'a pas accès à l'électricité ;
	Utilisation d'eau potable	si le ménage n'utilise pas les sources d'eau potable pour la boisson, entre autres, eau de robinet, puits couvert ou forage;
	Utilisation de toilettes améliorées	si le ménage n'utilise pas les toilettes améliorées à savoir le W.C. interne avec chasse d'eau, le W.C. externe avec chasse d'eau, le W.C. interne avec chasse d'eau manuelle, le W.C. externe avec chasse d'eau manuelle ou les latrines ;
	Nature du mur	si les éléments constituant le mur du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs à savoir, le ciment, le béton, les pierres de taille, les briques cuites, le bac alu, les vitres, le banco amélioré ou semi-dur ;
	Nature du toit	si les éléments constituant le toit du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs tels que la dalle en ciment, les tuiles ou les tôles ;
	Nature du sol	si les éléments constituant le sol du bâtiment principal occupé par le ménage ne sont pas en matériaux définitifs tels que le ciment, les marbres, le béton ou les carreaux ;
	Inclusion financière	si au moins un membre du ménage ne possède ni un compte bancaire physique, ni un compte numérique ;
	Possession de biens durables	si le ménage ne possède pas au moins deux (02) biens durables, notamment un poste de télévision, un poste radio, une voiture personnelle, une moto, un vélo ou un réfrigérateur.
Chocs et emploi	Risques climatiques	si le ménage a été exposé à une inondation, à une sécheresse ou à une invasion de ravageurs de récoltes ;

DIMENSIONS	INDICATEURS	DEFINITIONS
	Insécurité	si le ménage a été affecté par des conflits armés ou des conflits éleveurs-agriculteurs ;
	Chômage et sous-emploi	si un membre du ménage est un chômeur ou si la productivité de l'emploi d'un membre du ménage en âge de travailler est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que ce membre est disposé à occuper et pour une durée de moins de trente-cinq (35) heures par mois.
Monétaire	Revenu monétaire et/ou dépenses de consommation	si le revenu et/ou les dépenses de consommation du ménage sont en dessous du seuil de pauvreté alimentaire

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité multidimensionnelles fournit une indication intéressante sur l'évolution des conditions de vie des ménages au Togo ainsi que sur les disparités qui nécessitent une attention particulière. Entre 2018-2019 et 2021-2022, les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité multidimensionnelles demeurent préoccupants, avec des écarts géographiques marqués bien qu'ils aient diminué. En effet, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est passée de 37,1% en 2018-2019 à 28,9% en 2021-2022. De même, l'incidence de la vulnérabilité multidimensionnelle a baissé, passant de 37,3% à 31,4% sur la même période.

L'analyse révèle des disparités significatives en matière de vulnérabilité multidimensionnelle selon le milieu de résidence, avec 48,6% des ménages ruraux considérés comme multidimensionnellement vulnérables en 2021-2022, contre 8,4% en milieu urbain. La région des Savanes se distingue comme la plus vulnérable du pays, avec 52,5% de sa population en situation de vulnérabilité multidimensionnelle.

L'IVM du Togo en 2021-2022 met en lumière des défis majeurs dans les dimensions santé (accès aux soins et aux services de santé), éducation (alphabétisation, nombre d'années de scolarisation), conditions de vie (accès à des installations sanitaires adéquates et à l'électricité) ainsi que chocs et emploi (chômage et sous-emploi). Les résultats de cette enquête devraient permettre au gouvernement, aux ONG, aux partenaires techniques et financiers (PTF), de même qu'aux acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des ménages au Togo, de procéder à une allocation plus efficace des ressources en faveur des populations vulnérables.

Sur la base des résultats de ces analyses, des recommandations sont formulées à l'attention du gouvernement :

- renforcer et pérenniser les programmes de protection sociale pour un meilleur impact sur les conditions de vie des ménages ;
- utiliser les indicateurs de l'IVM, et ceux de la pauvreté monétaire dans l'allocation des ressources du secteur public en vue d'améliorer le ciblage et l'impact des politiques sectorielles ;
- allouer des ressources pour la production régulière des indicateurs de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
- mettre en place un système de suivi et évaluation efficace des programmes ou projets de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité ;
- prendre en compte les ménages ou personnes en situation d'extrême pauvreté monétaire et de vulnérabilité multidimensionnelle sévère (1,0%) ainsi que des ménages vivant en situation de vulnérabilité multidimensionnelle sévère uniquement (3,5%) dans la définition des programmes de protection sociale ;

- intensifier les efforts visant à résoudre les défis liés à l'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'alphabétisation, à la réduction des abandons scolaires et à l'emploi des jeunes ;
- intégrer les indicateurs de l'IVM dans les futures enquêtes afin d'assurer une comparabilité temporelle et de mesurer les progrès au fil des années ;
- améliorer la méthodologie de l'IPM et de l'IVM national et le choix des indicateurs pour les futurs calculs. Par exemple, l'enrichissement des enquêtes futures avec des données sur la santé générale, telles que la nutrition et la mortalité infantiles, améliorerait la précision des calculs des deux indices au niveau national.

Par ailleurs, cette étude constitue une base pour l'établissement du RSPM. Sa mise en place nécessite la réalisation d'un recensement spécifique qui permettra de définir le profil socio-économique de chaque ménage et de chaque individu. A ce titre, le RSPM devrait tenir compte des indicateurs de la pauvreté monétaire et de la vulnérabilité multidimensionnelle.

GLOSSAIRE

Incidence de la pauvreté multidimensionnelle : aussi appelée « taux de pauvreté multidimensionnelle » : elle représente le pourcentage des ménages qui sont considérées comme pauvres de façon multidimensionnelle.

Intensité de la pauvreté multidimensionnelle : l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle est le score moyen de privation dont souffrent les ménages pauvres multidimensionnellement. L'intensité montre le pourcentage de privations pondérées dont souffre en moyenne un ménage pauvre.

Indice de pauvreté multidimensionnelle : c'est la proportion ajustée des personnes pauvres. Il s'obtient par le produit entre l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle et l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle.

Pauvreté monétaire : Un individu est considéré comme pauvre monétairement lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire qui est de 750 Fcfa par jour et par individu.

Pauvreté multidimensionnelle : Un ménage est considéré comme pauvre multidimensionnellement, si et seulement si, l'analyse des indicateurs montre qu'il est privé de services essentiels dont la somme pondérée est supérieure à 33% de l'ensemble des privations considérées.

Seuil de pauvreté multidimensionnelle : le ménage est identifié comme pauvre au plan multidimensionnel si et seulement s'il souffre de privations dans au moins un tiers (33%) des indicateurs pondérés.

Seuils de privation : Ils déterminent à quel moment un ménage souffre une privation dans un indicateur. Les privations d'un ménage dépendent des privations d'au moins un de ses membres. En d'autres termes, si et seulement si un seul membre du ménage souffre d'une privation dans un indicateur, le ménage est considéré être privé pour ledit indicateur.

Typologie de ménage : Elle se réfère à la structure des ménages basées sur les liens de parenté au chef de ménage. Cette typologie répartie les ménages en six groupes : (i) Ménage unipersonnel : ménage composé d'une seule personne, (ii) Couple sans descendant : ménage composé du chef de ménage et d'un seul conjoint, soit deux personnes vivant en couple, sans enfant ni autre adulte dans le ménage, (iii) Couple avec descendant(s) : ménage composé du chef de ménage, d'un seul conjoint et uniquement de descendants directs (fils/filles) du chef de ménage et/ou du conjoint, (iv) Ménage monoparental nucléaire : ménage composé uniquement du chef de ménage et de ses descendants directs, sans conjoint ni autre personne dans le ménage, (v) Ménage monoparental élargi : ménage composé du chef de ménage, sans conjoint, avec au moins un de ses descendants directs, avec d'autres personnes qu'elles soient

apparentées ou non, (vi) Ménage de famille élargie : tous les autres cas de figures possibles, notamment les ménages polygames avec co-résidence des épouses.

Vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle : Un ménage est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il est juste en dessous du seuil de pauvreté multidimensionnelle, par conséquent il n'est pas multi-dimensionnellement pauvre mais est susceptible de basculer à tout moment dans la pauvreté multidimensionnelle.

Groupe socio – économique

Le groupe socio-économique est défini pour les personnes de 15 ans ou plus par rapport à la situation d'occupation au cours des sept derniers jours ou des douze derniers mois.

Ce concept tient compte également du statut dans l'emploi. On distingue les catégories suivantes :

- **Salarié du public** : Est considérée comme salariée du public, toute personne ayant un emploi permanent ou à durée déterminée dans l'administration publique ou dans une société d'état.
- **Salarié du privé** : Est considérée comme salariée du privé, toute personne ayant un emploi permanent ou à durée déterminée dans une entreprise privée, une ONG, une association, un groupement, ou un ménage.
- **Agriculteur indépendant et autre indépendant** : Est considérée comme agriculteur indépendant, toute personne travaillant pour son propre compte dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Est considérée comme autre indépendant, toute personne travaillant pour son propre compte dans les secteurs autres que l'agriculture, l'élevage et la pêche.
- **Autre actif ou actif saisonnier** : Sont classés dans cette catégorie, les travailleurs exerçant une activité qui ne se fait qu'à certaines périodes de l'année à l'exception des indépendants de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- **Apprenti, aide familial** : Il s'agit des personnes qui contribuent à la production d'un service ou d'un bien marchand mais dont la contrepartie n'est généralement pas un salaire.
- **Inactif** : Est considérée comme inactif, toute personne n'ayant pas exercé une activité au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, qui n'a entrepris aucune initiative pour chercher du travail ou qui n'est pas prête à travailler au cours des quatre semaines suivant l'enquête.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alkire, S. (2007), Choosing dimensions : The capability approach and multidimensional poverty, in Kakwani, N. & Silber, J. (eds), *The many dimensions of poverty*. New York: Palgrave Macmillan.

Alkire, S. & Foster, J. (2011a), Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of Public Economics*, 95(7–8), 476–487.

Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025, octobre 2020.

Plan national de développement (PND) 2018-2022, août 2018

INSEED, 2020a : Rapport de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), 2018-2019)

INSEED, 2020b : Rapport du profil de pauvreté au Togo, de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des ménages (EHCVM), 2018-2019)

Rapport final : Multi dimensional poverty-Ghana, 2020 Ghana Statistical Service.

Rapport final : Indice de pauvreté multidimensionnelle Djibouti 2012- 2017 octobre 2020.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Université d'Oxford, 2019 : *Rapport sur l'Indice de pauvreté multidimensionnelle au service des ODD : comment élaborer un IPM national*.

ANNEXE

Equipe d'élaboration de l'IPM

Equipe de coordination

- M. KOUASSI Koame, Directeur Général de l'INSEED
- M. ANIMAOU Tchiou, Secrétaire Général de l'INSEED

Equipe de traitement

- M. TELOU Tchilabalo Bozobendou, Chef division des opérations de terrain
- M. AKLOBESSI Kodjo, Chargé d'études
- M. BALAKIME Essohouna, Chargé d'études

Equipe d'analyse et de rédaction du rapport

- M. FANKEBA Souradji, Directeur des statistiques démographiques et sociales
- M. GUEMA Dyen, Directeur du management de l'information statistique
- M. TELOU Tchilabalo Bozobendou, Chef division des opérations de terrain
- M. TETE Kossi Gbéblewou, Chef division des recensements et les enquêtes sociodémographiques
- Mme OGOUMEDI Obidon, Chef division des études sociodémographiques et sur les conditions de vie des ménages
- M. ANZOUMANA SANDA Saïbou, chef de la Division cartographie
- Mme DJIBOM Kayi Amewanou, Chargée d'études
- M. BALAKIME Essohouna, Chargé d'études
- M. EGLOU Tchouwa, Chargé d'études
- M. DABOUDA Matinou, Chargé d'études
- M. DANDONOUGBO Yevesse, Economiste, Enseignant-chercheur
- M. YENLIDE Tchablemane, Economiste, Analyste de projets

Equipe de lecture du rapport

- M. FANKEBA Souradji, Directeur des statistiques démographiques et sociales
- M. TELOU Tchilabalo Bozobendou, Chef division des opérations de terrain
- M. BALAKIME Essohouna, Chargé d'études
- M. DANDONUGBO Yevessé, Economiste, Enseignant-chercheur
- M. YENLIDE Tchablemane, Economiste, Analyste de projets

Appui technique international

- Mme Aïssatou OUEDRAOGO, Economiste principale à la Banque Mondiale
- M. Félicien D. ACCROMBESSY, Economiste principale à la Banque Mondiale
- M. Sidi Mohamed SAWADOGO, Banque Mondiale